

OCTOBRE
2020
N°003

Mada Vert



MAGAZINE SEMESTRIEL DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

ECONOMIE VERTE P6
**CRÉATION D'EMPLOI POUR
LES COMMUNAUTÉS LOCALES**

VOI TAMIA P10
DANS LES 10 LAURÉATS
DU PRIX ÉQUATEUR 2020



MEDD

Amélioration de la gestion des aires protégées P10

3,2 MILLIONS DE PERSONNES

sont impactées par les 36 aires protégées que nous soutenons. La FAPBM, à travers ses financements cherche non seulement à compenser leurs

pertes éventuelles de revenus, mais aussi à améliorer les revenus des ménages de façon pérenne.

SAUVEGARDONS NOS COMMUNAUTES



La Fondation pour les aires protégées et la biodiversité de Madagascar est un Fonds fiduciaire Malagasy qui constitue un mécanisme novateur de financement des aires protégées à Madagascar. Depuis 15 ans, nous gérons un capital pour appuyer le financement et la promotion des aires protégées.

POUR NOUS SOUTENIR: www.fapbm.org



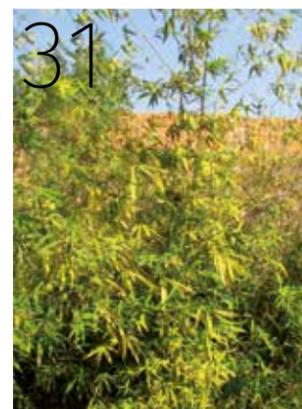
Sommaire



EDITION MADAWORK

Directeur de Publication : MEDD
Rédaction : Andrianisa T. RAMBEL,
Luciano RAZAFIMAHEFA, Velo GHISLAIN
Infographiste : Bast Alain RABOTOVAO
Régie Publicitaire : Rina RAKOTOARIMALALA
Collaborations & Crédits photos :
MEDD- MNP

MADAVERT est une publication de la Société MADAWORK.
Parution Octobre 2020 - Dépôt légal à la parution - ISSN en cours. MADAVERT est une marque déposée auprès de l'OMAPI.
3.500 ex. La reproduction des illustrations et/ou articles parus dans ce Magazine MADAVERT est strictement interdite.
Contact : 034 39 111 55 / madawork6@gmail.com

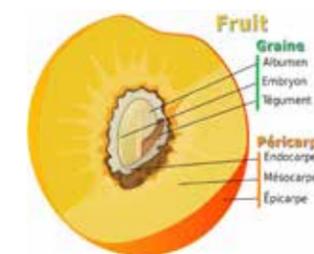


26 WHH
La gestion de déchets au bénéfice de l'environnement

31 FILIÈRE BAMBOU
Bénéfique pour l'environnement

36 SNGF
« Graines d'aujourd'hui, forêt de demain »

40 KOPAKELATRA
Le second souffle des bouteilles en plastique



36



Une entreprise de production forestière rentable et durable, modèle répliquable dans tout Madagascar surtout face au défi national de reboiser annuellement de nouveaux 40,000Ha de reboisement.

- NOS VALEURS**
- Professionnalisme
 - Intégrité
 - Relève
 - Redevabilité sociale

NOTRE MISSION

Produire, protéger et vendre du bois et dérivés sur pied à des professionnels formalisés de la filière bois (exploitants forestiers et transformateurs du bois).



Jeunes plants de 8 mois : à gauche par trouaison, à droite par labour en bande

Nos réalisations

Produit PIN
Par reboisement
Par semis par le vent / dépressage et coupe sanitaire.

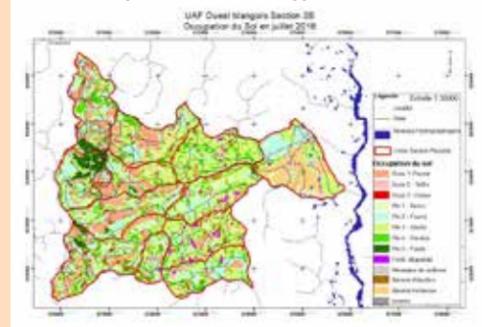
Produits bois de feuillus divers
Croissance rapide (Eucalyptus hybride ; Paulownia...)
Croissance normale (Liquidambar, Tectona grandis...)

Nos difficultés / défis

Non respect du statut du Périmètre de reboisement et de restauration du MANGORO, les feux, les vols de bois, Pression de la demande sur l'offre suite à une absence totale d'aménagement forestier jusqu'en 2016.



Exemple de conséquence de l'absence d'aménagement forestier, un mosaïque de stades de développement des forêts!!



Réalisations et perspectives des activités clés dont REBOISEMENT : 4 000Ha mis en terre à Fin Avril 2021

Exercice concerné Campagne de reboisement	2018	2019	2020 à Août	Prévisions
	Mai 2018 Avril 2019	Mai 2019 Avril 2020	Mai 2020 - Avril 2021	
Produit PIN				
Pins,ha établis	641	1 833		3 000
Pins(ha) semés par le vent dépressés vers 850 à 1100 pieds / Ha	3 242	5 810	3 720	1 000

Produits bois de feuillus divers				
Eucalyptus hybride, ha établis	132	65		800
Eucalyptus camaldulensis et autres Euca ha établis		70		
Liquidambar/ Frêne,ha établis	51	121		100
Teck,ha établis		167		100
Paulownia sp, ha établis	9			
TOTAL peuplements forestiers restaurés (Ha)	4 075	8 066	3 720	5 000

Journaliers employés directs HJ	117 766	268 423	176 225	
Grumes de pin vendus en m3	228 334	226 575	121 904	
Surfaces coupées rase en Ha	948	650	NA	

Les feux de forêts			
Peuplements parcourus par les feux (ha)	3 484	2 520	159
Pinèdes perdues par feux de cimes (ha)	710	369	14

Les interventions en cas illicites / vols; nb moyen de cas / Jour			
	4.6	8.3	6.3

MOT DU MINISTRE

Les six derniers mois ont été marqués par la lutte contre le Covid 19, une zoonose transmise des animaux à l'humain et qui s'est répandue rapidement provoquant une pandémie à l'échelle mondiale. La période de confinement que nous avons traversée a été, d'une part, un soulagement pour l'environnement grâce à la diminution de la pollution de l'air dans les grandes villes provoquées par la baisse des circulations des véhicules. Et d'autre part, une période critique car les pressions anthropiques sur les ressources naturelles et la biodiversité ont augmenté à cause des conditions socioéconomiques difficiles provoquées par la crise sanitaire. La fermeture des aires protégées a entraîné un choc économique surtout pour les populations avoisinantes. La campagne « tolérance zéro » contre les crimes environnementaux a été lancée à l'échelle nationale. Elle continue mais est renforcée par des activités de sensibilisation et d'éducation environnementale jusque dans les communes.

La décentralisation environnementale est entamée, ce qui permet au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable d'assurer ses actions au niveau régional et local. Madame le Ministre et son staff technique ont fait en 3 mois 11 régions, visité autant de DREDD que de cantonnements. C'est également le cas des partenariats internationaux, nationaux et locaux car le secteur environnemental est intersectoriel et nécessite la contribution de tous les acteurs. Les efforts de la lutte contre le changement climatique sont renforcés davantage.

Le MEDD promeut des innovations en matière d'environnement, de gouvernance et de développement durable. Tel est le cas des alternatives au bois énergie, à la promotion d'énergie verte et propre ... ces innovations sont pour la plupart produites par des citoyens soucieux de l'environnement.

La célébration de la Journée Mondiale de l'Environnement en juin dernier a mis en lumière notre volonté à tous de s'engager pour conserver notre « Maison Commune ». Partenaires comme citoyens se sont mobilisés pour démontrer qu'ensemble, nous pouvons y arriver. Et le résultat a largement dépassé nos attentes !

Voilà, en résumé, la rétrospective de ce que nous avons réalisés durant les six mois précédents. Pour le prochain trimestre, nous serons dans la période des feux, mais nous nous préparons aussi pour la prochaine campagne de reboisement. Ainsi, j'invite tous les partenaires, les citoyens et les organisations en tout genre à prendre part à cette prochaine campagne.

Pour une Madagascar verte où l'humain et la Nature cohabitent ensemble !



Madame Baomiavotse Vahinala RAHARINIRINA

Ministre de l'Environnement et du Développement Durable

Economie verte CRÉATION D'EMPLOI POUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES, PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET SOUTIEN AUX PERSONNES VULNÉRABLES OU EN SITUATION DE HANDICAP

La société Le Relais à Fianarantsoa a mis en place le centre de tri et de valorisation de déchets « Dio-Fianatse » dans le Fokontany Maromby. Créé en 2013, ce centre reçoit actuellement entre 45 à 65 tonnes de déchets par jour et produit jusqu'à 150 tonnes d'engrais biologiques par mois.



Cet engrais est certifié Ecocert c'est-à-dire que sa production est conforme aux exigences environnementales et sociales. 91 personnes travaillent dans ce centre, mais quand elles sont débordées, notamment durant l'été où il y a surabondance de déchets, la société engage temporairement des personnes provenant des villages environnants. Les personnes qui travaillent dans ce centre jouissent des traitements suivant les normes de travail. Ainsi un réfectoire est mis à leur disposition, elles sont soumises à des contrôles sanitaires systématiques, le port de masque, de gant et de combinaison est obligatoire.

La Ministre de l'Environnement et du Développement Durable a interpellé sur la nécessité de diminuer progressivement l'utilisation des plastiques et surtout d'éviter qu'ils s'accumulent, car cette matière est dévastatrice pour l'environnement.

A part ce centre de tri et de valorisation de déchets, Le Relais occupe le territoire national à travers diverses activités comme la production de Karenjy. Cette activité emploie près de 500

personnes dont 80% sont des personnes vulnérables ou en situation de handicap. A cause de la lutte contre le covid 19, les activités de cette entreprise ont été orientées vers la production de masque. 100 000 masques ont été déjà confectionnés pour Fianarantsoa et 500 000 répartis dans tout Madagascar.

La vision du MEDD dans la promotion de l'économie verte vise à encourager de telle production qui, en même temps, valorise l'humain et préserve l'environnement.

ATELIER DE CONCERTATION POUR LE SECTEUR FORESTIER A MADAGASCAR

L'atelier de concertation entre le MEDD et le Groupement National des Exploitants Forestiers de Madagascar (GNEFM) a été réalisé le jeudi 11 et vendredi 12 juin en présence de Madame Baomiatovse Vahinala Raharinirina, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable et de Rose Razanarisoa, Présidente du GNEFM à la salle SOANALA Ambatobe. Il s'agit d'une des rares rencontres entre le MEDD et les exploitants forestiers pour résoudre un problème qui perdure depuis 23 ans déjà.

Pour rappel, le MEDD a sorti 2 notes en début 2019 : n° 01/19/Mi/MEDD et n° 14/19/MEDD/SG qui ont suspendu les exploitations et exportations de bois de forêts. Cependant, certains membres du GNEFM ont déjà acquis les surfaces à exploiter avant la sortie de ces notes.

Le MEDD tient compte du fait que les exploitants forestiers sont en difficulté face à cette situation. Ils subissent une perte énorme à cause de cette décision. C'est la raison pour laquelle cet atelier a été organisé afin de trouver une solution durable en ce qui con-



cerne l'exploitation forestière à Madagascar. Le jeudi 11 juin 2020, les participants ont réfléchi sur les stratégies à opérer pour l'évacuation des stocks de bois légaux déjà coupés dans les forêts et anticiper tout acte opportuniste de la part des exploitants illégaux.

L'objectif est de trouver ensemble un moyen d'évacuer ces stocks de bois afin qu'ils soient vendus légalement au marché et aussi mettre en place le moyen de gestion des forêts restantes suivant le plan d'opération établi.



RENCONTRE ENTRE LE MEDD ET LE GEHEM

La rencontre entre le MEDD et les 55 entreprises membres du GEHEM dans tout Madagascar a eu lieu le 30 juin 2020 à Soanala Ambatobe. Cette rencontre fait partie du renforcement du leadership du MEDD contribuant à la vision du Président de la République pour « reverdir Madagascar ».

Le secteur d'exploitation d'huiles essentielles fait partie des activités de l'économie verte. Les rôles des exploitants d'huiles essentielles pour la protection de l'environnement et des forêts ont été discutés, à savoir le reboisement, afin d'assurer la durabilité de cette filière.

A Madagascar, nous disposons de 10 000 espèces de plantes médicinales pouvant produire des huiles essentielles. Près de 300 000 personnes vivent des activités de cette filière.

L'exportation d'huiles essentielles fait rentrer également des devises au pays. En 2018, la filière a rapporté 104 millions de dollars. Cependant, en 2019, cette recette a baissé jusqu'à 12 millions de dollars. De Janvier à Mai 2020, Madagascar a exporté des huiles essentielles valant 36 501 633 USD. Les huiles essentielles extraites des girofles et les extraits de vanille occupent 75% de la recette annuelle.

En Mars 2019, le GEHEM a signé un engagement pour le reboisement de 100 000 jeunes plants par an. Durant la période 2019-2020, le GEHEM a pu planter 826 226 jeunes plants.

Madame le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable a assuré que cette performance pourrait encore être améliorée. Outre le reboisement de plantes aromatiques et à huile essentielle, le reboisement des bois énergies est également encouragé pour répondre au besoin en bois à Madagascar. De plus, les opérateurs vont devoir changer leurs chaudières pour qu'elles s'adaptent aux évolutions technologiques actuelles, autrement dit



des machines qui n'utilisent pas de charbon de bois ou de bois de chauffes pour prévenir la dégradation de la forêt. Le MEDD, de son côté, met en œuvre un projet en collaboration avec le PIC concernant la transition énergétique. Ce projet est destiné à appuyer les entreprises dans cette transition vers l'utilisation des machines qui ne fonctionnent plus avec du bois.

Madame le Ministre d'ajouter que l'impact de l'exploitation des huiles essentielles sur l'environnement et le social sera examiné de près. Cela, afin que cette filière soit profitable pour les locaux sachant que la filière fait vivre de nombreux ménages. Par ailleurs, elle a assuré que les traitements des dossiers au niveau du MEDD seront accélérés.

La mise en place de la plateforme huiles essentielles a été décidée durant cette rencontre pour réglementer et réunir les opérateurs de cette filière. Ainsi, l'État Malagasy pourra défendre les intérêts de chaque acteur concerné et fournir des appuis aux opérateurs surtout pour accéder au marché international. Les opérateurs ont aussi demandé à ce que la collaboration soit bien clarifiée entre le MEDD et le MICA sachant que ce dernier est le premier responsable concernant la filière huiles essentielles.



Coronavirus

LE MEDD ANTICIPE EN MÏSANT SUR LES POTENTIALITÉS LOCALES MENACÉES

Compte tenu de sa forte biodiversité, Madagascar dispose d'un vaste capital naturel. Cependant, une gestion conciliant les besoins économiques locaux à la préservation d'un environnement durable s'impose. En effet, la dépendance des communautés locales aux ressources naturelles conduit inévitablement à leur destruction.

essentielles, l'artisanat va permettre d'atteindre cet objectif. Ainsi, les communautés locales auront un emploi et un revenu stable, les filières de production seront accrues et diversifiées, et la biodiversité est épargnée. Sur le long terme, le développement de la filière « blue carbone » à travers la préservation des mangroves sera un véritable atout pour Madagascar. Sachant que Madagascar dispose plus de 200 000 hectares de mangroves actuellement.

C'est ainsi que le MEDD entend renforcer ses actions dans le domaine de l'économie verte et de l'économie bleue pour, à la fois, préserver la biodiversité terrestre, aquatique et marine, et aussi procurer aux communautés locales des revenus stables.

Des pratiques à Madagascar ont montré que pour diminuer cette dépendance aux ressources naturelles, il est fondamental de procurer d'autres sources de revenus aux communautés avoisinantes. C'est le cas par exemple à Atsimo Adrefana, où les communautés près des aires protégées à Ankililoake pratiquent l'agriculture durable pour assurer une majeure partie de leurs revenus ménagers.

Il s'agit de permettre aux communautés d'utiliser les ressources naturelles tout en les préservant. Le développement d'activités comme l'agriculture durable, l'apiculture, la production d'huiles

LA COLLABORATION AVEC LES LOCAUX POUR DIMINUER LA PRESSION SUR LA FORET DE MENABE ANTIMENA

Près de 39 000 ha de forêts ont été détruites dans l'Aire Protégée Antimena de 2000 à 2019 et ça continue en crescendo. C'est la raison de la descente de l'équipe du MEDD dirigée par Madame le Ministre.

Les principales pressions sur l'Aire Protégée Antimena sont les feux, la culture sur brûlis faite surtout par les migrants pour planter du maïs et de l'arachide. Cette pratique atteint même le noyau dur de l'Aire Protégée. La fermeture de la société productrice de sucre SUCOMA a entraîné une hausse des chômeurs qui se sont convertis à l'exploitation de la forêt.

À part la destruction de la forêt à l'intérieur l'Aire Protégée Antimena, les forêts de mangrove sont aussi en danger car les migrants sur la côte deviennent de plus en plus nombreux. La stratégie du MEDD prévoit l'intégration des communautés locales pour la recherche de solution. Ainsi, une concertation a été faite avec tous les acteurs concernés.

18 VOI sont responsables de l'Aire Protégée de Menabe Antimena. 5 d'entre eux se chargent des mangroves et les 13 restants s'occupent de la forêt sèche. Des dizaines d'ONG, d'association et partenaires s'attellent pour la protection de cette NAP. Pour avoir des résultats probants quant à la protection de Menabe Antimena, Madame le Ministre opte pour une meilleure coordination entre tous ces acteurs intégrant également les autorités locales.



Troisième vendredi du mois de mai

JOURNÉE MONDIALE DES ESPÈCES MENACÉES

1 865 espèces sont menacées à Madagascar d'après l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature ou UICN

Les lémuriens sont les plus menacés à cause de la destruction de leurs habitats provoquée par la coupe illécite de bois, les feux de forêts, et la chasse illégale.

C'est pour cela que la vision de L'État malagasy, mise en œuvre par le MEDD dans son programme, est orientée vers la reforestation de Madagascar. Le MEDD reste ferme et maintient sa politique de « tolérance zéro » face à toutes formes de destructions des forêts et de la biodiversité.



Lac alaotra

IMPLICATION DES ACTEURS LOCAUX POUR PROTÉGER LES ANIMAUX SAUVAGES

Dans l'aire protégée du Lac Alaotra, les oiseaux sauvages telles que l'Angoka, qui font la réputation de cette région sont victimes de chasse et sont actuellement menacés d'extinction.

L'Angoka comme tant d'autres canards sauvages du Lac Alaotra fait partie des espèces protégées. Afin d'éviter que ces oiseaux sauvages soient exterminés, la DREDD Alaotra-Mangoro et le Programme Durrell Wildlife Conservation Trust DWCT, le gestionnaire de cette aire protégée ont choisi d'impliquer les communautés locales. Ainsi, des actions de sensibilisation ont été opérées concernant la gouvernance des ressources naturelles, les rôles et responsabilités des populations locales dans la lutte contre le trafic des animaux sauvages ainsi que l'information des riverains en ce qui concerne les sanctions prévues par la loi à l'endroit des chasseurs et des acheteurs de ces oiseaux. Rappelons que le 15 avril dernier, 2 acheteurs d'oiseaux sauvages ont été capturés avec 4 « Angoka » vivants dans leurs mains. Les oiseaux ont été relâchés, tandis que les 2 individus ont été remis à la Justice.

ASSOCIATION LOCALE POUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

MITSINJO

«Soutenez une initiative communautaire et soyez les bienvenus»

Forêt Analamazaotra

Station Forestière

- 3 circuits forestiers
- Excursions nocturnes en pleine forêt
- Trekking Taratorafotsy
- Terrain de camping
- Centre d'éducation de grenouille en captivité
- Circuit restaurant forêt naturel

☎ 03468 674 72 / 03439 271 00 ✉ mitsinjo@hotmail.com
 🌐 www.facebook.com/MitsinjoAndasibeGare

AMÉLIORATION DE LA GESTION DES AIRES PROTÉGÉES

Le MEDD et les gestionnaires des aires protégées ont commencé le 22 juin 2020 un atelier qui a duré 2 jours en présence de Madame le Ministre Baomiatotse Vahinala RAHARINIRINA et Monsieur le Secrétaire Général Indriamanga RAKOTOARISOA.



Gouvernance d'aires protégées

LE VOI TAMIA DANS LES 10 LAURÉATS DU PRIX ÉQUATEUR 2020

Tous les 2 ans, le Prix Equateur, une collaboration entre le PNUD et l'UICN, reconnaît les efforts et les contributions des peuples autochtones et des communautés locales aux programmes de biodiversité et de développement durable. Pour 2020, 600 candidatures émanant de 120 pays ont été reçues.

Suite à un examen par les pairs en quatre étapes, le comité consultatif a choisi le VOI TAMIA (Vondron'Olona Ifotony Tatamo Miray amin'Andranobe) parmi les lauréats en tant qu'exemple exceptionnel de solution locale et naturelle face au changement climatique et en faveur du développement durable.

En 2019, le VOI TAMIA a acquis un troisième contrat de gestion du lac d'Andranobe et de la forêt d'Ambohitsokina pour une durée de 10 ans. Il est partenaire et bénéficiaire du GEF SGP PNUD Madagascar depuis 2012 jusqu'à ce jour. 3 initiatives ont été opérées depuis à savoir la protection des écosystèmes naturels du lac, de la forêt et des bassins versants ; le développement de coopérative communautaire et durable et le renforcement de la gouvernance communautaire des ressources naturelles et de leur territoire de vie.

En tant que gagnant, VOI TAMIA recevra 10,000 \$ US. Les prix pour les lauréats du Prix Équateur 2020 ont été remis lors de la Semaine du Climat à New York parallèlement à la tenue de l'Assemblée Générale des Nations Unies et le Sommet des Nations Unies sur la Nature.

Les aires protégées représentent une potentielle ressource pour le développement de Madagascar. En effet, le secteur touristique représente 12% du PIB et 80% des touristes qui fréquentent notre pays viennent grâce à nos aires protégées.

Cet atelier a pour but de mettre en application la Politique de l'Etat concernant la gestion équitable et durable des ressources naturelles à Madagascar. Durant les 2 jours, les gestionnaires des aires protégées ont présenté leur bilan technique et financier ainsi que les actions en perspective. Des échanges ont permis d'apporter des conseils et améliorations concernant les méthodes de gestion appliquées.

Cette rencontre est une première étape pour faire une rétrospective des efforts effectués et voir ensemble les perspectives d'avenir de la gestion des aires protégées à Madagascar.



PROGRAMMES / PROJETS UE DANS LES SECTEURS DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT À MADAGASCAR



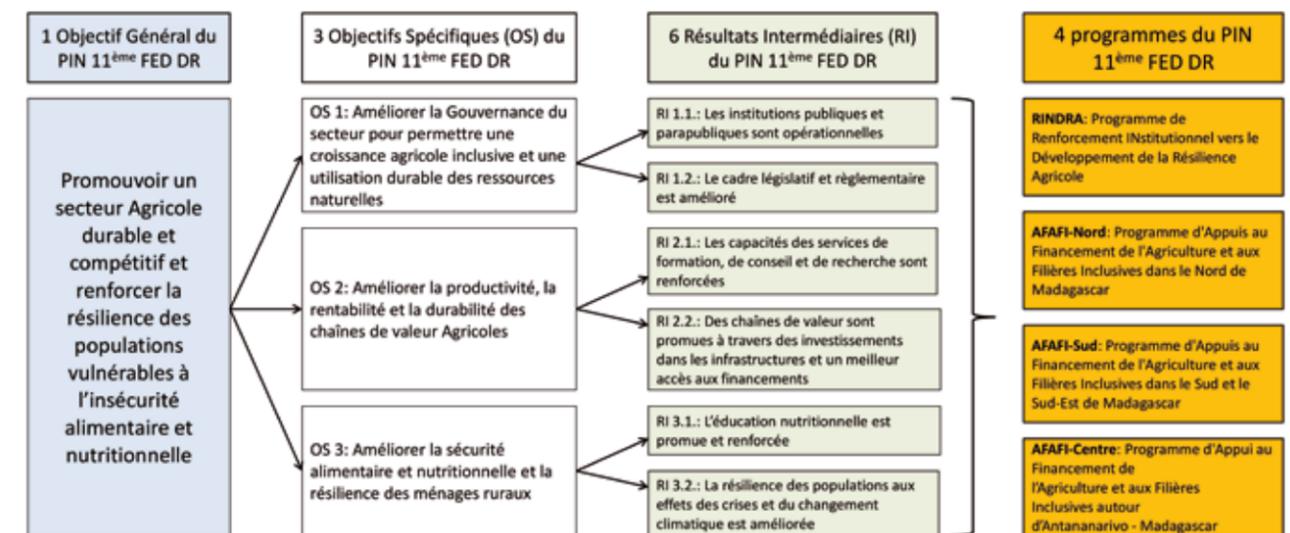
Dans les éditions du magazine «MADA VERT», Maître d'Ouvrage (BACE, Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure), Maîtres d'Œuvre (MAEP et MEDD) et Délégation de l'Union Européenne vous feront part des actions menées dans les 4 programmes de développement rural financés sous le 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED).

Ci-dessous tout d'abord, les grandes lignes des appuis de l'UE sous le 11^{ème} FED, y compris dans le secteur Développement Rural sont présentées sous forme d'un tableau. Les zones d'intervention sont également présentées. Ensuite, pour ce n°01, les grandes lignes des Programmes RINDRA, AFAFI-Nord,

AFAFI-Sud et AFAFI-Centre sont présentées ci-dessous.

Rendez-vous est donc pris pour les prochaines éditions. Pour toute question, n'hésitez pas à les relayer aux adresses e-mail mentionnées.

Bonne lecture !



PIN : Programme Indicatif National - FED : Fonds Européen de Développement - DR : Développement Rural

Secteurs de concentration du 11 ^{ème} FED	Montants indicatifs (M€)
1 - Gouvernance et renforcement des politiques publiques	143
2 - Infrastructures en support au développement économique	204
3 - Développement Rural	132
Autres - Renforcement de la Société Civile; Appui aux fonctions d'Ordonnateur National ; Facilité de coopération technique	13
Total en millions EUR	492

PROGRAMME DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL VERS LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉSILIENCE AGRICOLE



Objectif Général : (impact) Améliorer la gouvernance du secteur AEPE ainsi que la productivité et la rentabilité de diverses chaînes de valeur du secteur AEPE, de manière durable, c'est-à-dire en prenant en compte toutes les questions sociales, environnementales et économiques.

Objectifs Spécifiques :

OS1 : (effet) - Accompagner l'opérationnalisation des institutions publiques et parapubliques du secteur AEPE, sur les plans institutionnel et de la formation.

OS2 : (effet) - Améliorer l'accès au financement pour les producteurs du secteur AEPE.

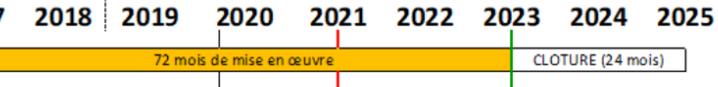
Juillet 2017 à juillet 2023 : 72 mois de mise en œuvre.

Budget : 40 M€

Composantes principales du Programme RINDRA :

- Appuis directs au Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE) dans la mise en œuvre des programmes financés par l'UE ;
- Appuis à diverses Institutions malagasy dont celles du MAEP et du MEDD : le FDA, le CMCS, l'Université de Tana, Madagascar National Parks, l'IH.SM (en pourparlers) ;
- Importante composante d'Assistance Technique à la mise en œuvre du Programme RINDRA : 7 ATs long terme, de l'Expertise court-terme mobilisable «à la demande», des appuis directs et indirects ;
- Un Devis Programme mis en œuvre directement par MAEP et MEDD ;
- Un appui au Secrétariat de la Plateforme de Dialogue Stratégique du Développement Rural, réunissant le MAEP (CPAR) et les PTFs actifs dans le Développement Rural.

Rendez-vous dans les prochaines éditions pour plus de détails sur ces composantes ainsi que sur d'autres aspects du Programme RINDRA.



Contacts :
 • Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF) : info@bace.mg, Tél : 020 22 244 42 – 020 22 274 52
 • Unité de Gestion du Programme RINDRA : ugprindra@gmail.com
 • Délégation de l'Union Européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores – Equipe Développement Rural : DELEGATION-MADAGASCAR-DEV-RURAL@eeas.europa.eu



PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIÈRES INCLUSIVES DANS LE SUD ET LE SUD-EST DE MADAGASCAR



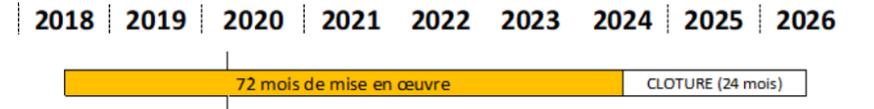
Avril 2018 à avril 2024 : 72 mois de mise en œuvre.

Budget : 31,5 M€

Zones d'intervention : régions Androy, Anosy et Atsimo Atsinanana (35 communes rurales au total)

Composantes principales du Programme AFAFI Sud :

- Appui au développement agricole inclusif, équitable et durable (devis-programme, subvention, assistance technique, convention avec la GIZ) : renforcement des capacités des acteurs de l'appui au développement rural (agriculture, élevage, pêche, environnement), notamment les Services Techniques Déconcentrés et les Collectivités Territoriales décentralisées des trois régions ; élaboration et diffusion de référentiels techniques (agro-écologie, changement climatique, etc) ; soutien aux dispositifs de recherche-action pour la production et la diffusion de matériel végétal et animal de qualité et répondant aux enjeux climatiques ; amélioration des conditions du financement rural (via les Institutions de Micro-Finance et les Fonds de Développement Agricole Régionaux).
- Amélioration de la sécurité alimentaire, la situation nutritionnelle et la résilience aux aléas climatiques des ménages ruraux dans 35 communes rurales (devis-programme, subventions, assistan-



Objectif Général : Contribuer à la réduction de la pauvreté des populations rurales dans le Sud et Sud-Est de Madagascar.

Objectifs Spécifiques :

OS1 : (effet) - Le développement agricole inclusif, équitable et durable est soutenu.

OS2 : (effet) - La sécurité alimentaire, la situation nutritionnelle et la résilience aux aléas climatiques des ménages ruraux sont améliorées.

OS3 : (effet) - Les chaînes de valeur inclusives dans des secteurs sélectionnés sont développées.

ce technique) : nutrition / lutte contre la malnutrition chronique à travers les Centres d'Accueil Enfants et Mère ; promotion de l'hygiène ; accès à l'eau potable et l'assainissement ; amélioration de la sécurité alimentaire à travers l'amélioration des itinéraires techniques, la diffusion de techniques agro-écologiques / adaptées au changement climatique, la réalisation d'infrastructures (aménagements hydro-agricoles, infrastructures de stockage post-récolte...), la diversification de la production et des revenus (petit élevage, pisciculture, maraîchage...), etc ; aménagement et mise en valeur intégrée des terroirs (reboisement, etc..)

- Développement des chaînes de valeur inclusives dans des secteurs sélectionnés sont développées (convention avec la GIZ à travers leur Programme PRADA) : analyse technico économique des filières, mise en place de mesures et dispositifs spécifiques de renforcement des capacités et d'appui direct aux acteurs des filières, amélioration du fonctionnement des différents maillons (production, transformation, accès au marché) des chaînes de valeur appuyées.

Rendez-vous dans les prochaines éditions pour plus de détails sur ces composantes ainsi que sur d'autres aspects du Programme AFAFI Sud.

Contacts :
 • Unité de Coordination et de Suivi du Programme AFAFI Sud – Coordinateur : miandra.rabesalama@gmail.com
 • Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF) : info@bace.mg
 Tél : 020 22 244 42 – 020 22 274 52
 • Délégation de l'Union Européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores – Equipe Développement Rural : DELEGATION-MADAGASCAR-DEV-RURAL@eeas.europa.eu



PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIÈRES INCLUSIVES DANS LE NORD DE MADAGASCAR



Objectif Général : est de promouvoir un secteur agricole durable, inclusif et performant dans le Nord de Madagascar.

Objectifs Spécifiques et résultats escomptés :

OS1 : Améliorer la gouvernance du secteur agricole.

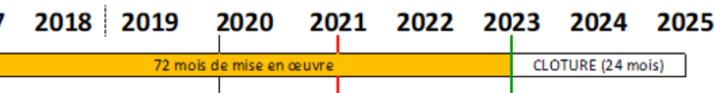
- R1.1 Les Collectivités territoriales décentralisées (CTD) sont renforcées pour mieux assumer leurs missions au bénéfice des populations cibles.
- R1.2 Les Services techniques déconcentrés (STD) sont renforcés afin d'assurer leurs missions au bénéfice des populations cibles.
- R1.3 La structuration et l'opérationnalisation des organisations paysannes et professionnelles ainsi que des communautés de base sont développées.

OS2 : Améliorer la productivité, la rentabilité et la durabilité des chaînes de valeur agricoles.

- R2.1 Une meilleure maîtrise de l'eau à usage agricole et pastoral est assurée par la réalisation d'infrastructures hydrauliques.
- R2.2 Des infrastructures communautaires sont réalisées à la demande des producteurs et/ou des CTD.
- R2.3 La productivité et la rentabilité de filières/chaînes de valeur sont améliorées.
- R2.4 La pérennité des filières/chaînes de valeur est renforcée par une meilleure gestion des ressources naturelles.

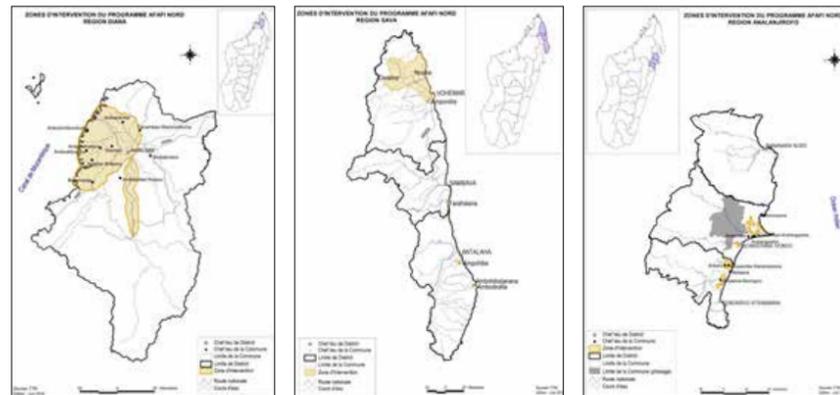
OS3 : Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des ménages vulnérables.

- R3.1 La promotion des actions de lutte contre la malnutrition est renforcée.
- R3.2 Des revenus sont générés par un appui à la production des spéculations à haute valeur nutritive et autres AGR pour les groupes plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes.
- R3.3 L'accès à l'eau potable et à l'hygiène est amélioré dans les zones d'intervention.



Juillet 2017 à juillet 2023 : 72 mois de mise en œuvre.
Budget : 51,2 M€, dont 50 M€ sur financement de l'UE

	Région	District	Communes
	Diana	Ambilobe	Antsaravibe, Tanambao, Marivorahona, Ankaratra / Sirama, Antsohimbondrona, Ambodibonara, Anjiabe Haut, Ampondralava, Mantaly, Ambilobe, Ambakirano, Beramanja, Ambatoben'anjavy, Antanabe / Tanabe, Manambato
		Vohemar	Ampondra, Nosibe, Daraina
	Sava	Sambava	Farahalana
		Antalaha	Ampohibe, Ambohitralanana
	Analan-jirofo	Soanierana Ivongo	Manompana, Antanifotsy, Soanierana Ivongo
		Fenerive Est	Ampasimbe, Manantsantrana, Ampasina, Maningoro



Note: une partie importante des activités de l'OS 2 dans la Diana est mise en œuvre par la GIZ via le « *Projet de Développement des chaînes de valeur agricoles et forestières dans la région DIANA* » (AFAFI-Nord-AF), composante du PAGE-GIZ dans le District d'Ambilobe (8 M€ UE + 1,2 M€ BMZ).

Rendez-vous dans les prochaines éditions pour plus de détails sur ces composantes ainsi que sur d'autres aspects du Programme AFAFI-Nord.

Contacts :
 • Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF) : info@bace.mg, Tél : 020 22 244 42 – 020 22 274 52
 • Unité de Gestion du Programme AFAFI-Nord : ucgp.afafinord@gmail.com



PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIÈRES INCLUSIVES AUTOUR D'ANTANANARIVO MADAGASCAR



Objectif Général : (impact) Améliorer durablement les revenus des ménages ruraux et de leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier celle des femmes et des enfants, dans un souci de préservation de l'environnement naturel dans la zone périurbaine d'Antananarivo.

Objectifs Spécifiques :

- OS1 :** (effet) - Intensifier et diversifier de façon durable et inclusive la production de filières cibles : maraîchage, aviculture et arboriculture, lait, rizipisciculture, bois-énergie.
- OS2 :** (effet) - Renforcer la commercialisation de produits respectueux des normes agro-écologiques, de qualité et d'hygiène standards, y inclus des produits alimentaires riches en nutriments.
- OS3 :** (effet) - Sécuriser durablement les investissements dans les secteurs agricole et bois-énergie.

Fin août 2019 à fin août 2024 : 60 mois de mise en œuvre.

Budget : 12 M€

Zones d'intervention : 50 communes des Régions Analamanga, Itasy et Alaotra-Mangoro.

Composantes principales du Programme AFAFI-Centre :

- (1) **Accroissement de la production/productivité et de la qualité des filières ciblées :** renforcement des acquis techniques et organisationnels des producteurs, amélioration de l'alimentation et de l'hygiène des élevages, amélioration des races (stations de monte naturelle et insémination artificielle), formation d'agents communautaires de santé animale et de paysans relais vaccinateurs; promotion de l'agro-écologie et de systèmes participatifs de garantie, extension de l'intervention rizipiscicole, développement d'un réseau d'éleveurs-grossisseurs-clients; renforcement des capacités des reboiseurs sur des techniques améliorées d'entretien, de gestion et d'exploitation des plantations, soutien à la production de plants en pépinière, aménagement sylvicole, généralisation des techniques améliorées de carbonisation, production de foyers améliorés
- (2) **Renforcement de la structuration et de la capacité de commercialisation des producteurs via une meilleure labellisation de leurs produits et un accès aux marchés amélioré :** déploiement d'organisations de producteurs, amélioration de l'accès aux intrants de production et aux marchés agricoles, diffusion de systèmes d'information des marchés, promotion d'une approche qualité via des cahiers des charges, la facilitation des certifications des producteurs, la labellisation des produits et un système de contrôle, création de dispositifs de vente fixes et mobiles supplémentaires, amélioration des techniques de transformation, de stockage et de conservation, liens avec le secteur agro-industriel pour renforcer les actions de valorisation des produits et leur assurer de nouveaux débouchés commerciaux.
- (3) **Amélioration de la gouvernance territoriale communale et de la sécurisation foncière des producteurs** via la formation des responsables communaux sur la gestion foncière décentralisée, la fiscalité foncière et l'aménagement des territoires communaux,

une amélioration des capacités et des stratégies de recouvrement de la fiscalité foncière grâce à un accompagnement technique et des appuis matériels, élaboration de Schémas d'Aménagement Communal articulés aux activités de sécurisation foncière, renforcement du modèle économique des guichets fonciers et soutien à une sécurisation foncière des producteurs accrue à travers un appui à des opérations combinées de certification foncière pour sécuriser les producteurs et de recensement parcellaire pour accroître l'assiette de l'impôt foncier.

Rendez-vous dans les prochaines éditions pour plus de détails sur ces composantes ainsi que sur d'autres aspects du Programme AFAFI-Centre.



Contacts :
 • Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF) : info@bace.mg
 Tél : 020 22 244 42 – 020 22 274 52
 • Délégation de l'Union Européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores – Equipe Développement Rural : DELEGATION-MADAGASCAR-DEV-RURAL@eeas.europa.eu





L'application des techniques agricoles pouvant faire face au changement climatique en culture vivrière apporte ses fruits : RANDRIANAVY Harilaza Fanja, Ambohijanahary, Didy (CAZ), a récolté 14,5kg/ are de haricot cette année au lieu de 14 kapoaka /are pour les années précédentes

« Paysages durables dans l'Est de Madagascar »

APPUI AUX PAYSANS VULNÉRABLES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Améliorer la résilience des 23.800 ménages petits agriculteurs face au changement climatique, séquestrer les gaz à effet de serre équivalent à 5 millions de tonnes de CO₂ constituent les principaux objectifs de ce Projet pour 5 ans financé par Green Climate Fund (GCF). Sous-tutelle du MEDD¹, le Projet est mis en œuvre par Conservation International et le BNCCREDD+² dans les corridors forestiers Ankeniheny - Zahamena et Ambositra – Vondrozo (CAZ et COFAV).

Le Projet envisage d'apporter des réponses à travers deux composantes : l'adaptation et la mitigation.



CEG Anjahamana (CAZ) : les élèves apprennent comment faire face au changement climatique



Pépiniériste à Fotobohitra, Commune rurale Kianjavato (COFAV), Franck applique les formations sur l'entretien des pépinières



Figurant parmi les bénéficiaires du Projet, l'association des femmes TARATRA, dans le Fokontany Anivorano, Commune rurale Ambolomadinika (COFAV), est motivée à restaurer les forêts dégradées



Six staff de Conservation International Madagascar sont certifiés pilotes de drone par l'Université d'Adelaïde, en Australie



A Fotobohitra, Commune rurale Kianjavato (COFAV), les paysans formateurs suivent et encadrent les paysans bénéficiaires du Projet dont Ledada

Adaptation : SÉCURISATION ALIMENTAIRE ET CRÉATION DE SOURCES DE REVENU DURABLES

Le Projet contribue au renforcement des capacités paysannes à réajuster leurs pratiques culturelles sur la base de techniques plus résilientes. 14100 ménages regroupés dans 229 structures communautaires (associations, VOI³, PAP⁴s) ont bénéficié d'intrants agricoles à travers 229 microprojets conçus par elles-mêmes. Ils bénéficient d'appuis et d'encadrement techniques en matière d'agriculture durable, et de suivi de proximité par 183 paysans formateurs formés à cet effet. Environ 115 parcelles de démonstration assiduellement entretenues par ces formateurs servent de vitrine pour les bénéficiaires et tous les paysans environnants.

Afin de permettre aux paysans bénéficiaires d'avoir des sources de revenu durables, ils ont été dotés d'environ 49 530 jeunes plants (caféier, vanillier, giroflier, oranger, etc.) et des formations techniques en matière de culture de rente et d'agroforesterie.

Des chaînes de valeur sur les produits locaux potentiellement porteurs (haricot, gingembre, riz) ont été étudiées, afin d'orienter les pratiques culturelles locales vers la production durable orientée sur le marché. Les études antérieurement effectuées par d'autres organisations telles que vanille ont été exploitées. Des coopératives locales sont en cours de constitution ou de redynamisation pour sécuriser les prix des produits.



A Anjahamana (CAZ), les paysans formateurs transmettent leur connaissance en culture de vanille aux ménages bénéficiaires

Mitigation : PRÉSERVATION ET RESTAURATION DES FORÊTS NATURELLES

Des patrouilleurs issus de 56 VOI formés conjointement avec les techniciens des DREDD⁵ assurent périodiquement des suivis écologiques communautaires. Ils disposent d'équipement et matériel appropriés (GPS, tentes, imperméables, torches). Environ 246 kilomètres carrés⁶ de forêts sous transferts de gestion ont été suivis en huit mois. Les rapports de patrouille permettent d'élaborer des stratégies de contrôle forestier par les DREDD. Ces missions ont permis d'appréhender et de déférer auprès de la Justice les délinquants et de saisir des produits forestiers illicites. Le Projet mobilise deux drones pour mieux localiser entre autres des zones de restauration, et pour l'agroforesterie.

24 pépinières disposant chacune de 15.000 plantules de diverses espèces, et réparties autour des deux corridors, sont entretenues par 24 pépiniéristes dont 16 femmes qui sont techniquement formés sur l'entretien des pépinières.

Changement climatique : UNE LUTTE À INTÉGRER DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le développement durable ne peut se faire sans considération du facteur climat. Le BNCCREDD+, un Département au niveau du MEDD, est appelé à coordonner toutes initiatives et actions relatives aux changements climatiques à Madagascar.

Le BNCCREDD+ assure l'alignement des activités avec les politiques et stratégies nationales, et leur intégration dans les Plans de développement régionaux autour de CAZ et COFAV.

Cette Institution est par ailleurs responsable du développement d'outils et de matériel de communication sur les objectifs du projet et les politiques liées au changement climatique. Avec l'Autorité Nationale Désignée de GCF, le BNCCREDD+ contribue au suivi et à l'évaluation du projet et de ses impacts.

¹ Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

² Bureau National des Changements Climatiques et de la REDD+

³ Vondron'olona ifotony (Communautés de Base)

⁴ Personnes affectées par le Projet de mise en place des Aires protégées, en 2005

⁵ Directions Régionales de l'Environnement et du Développement Durable

⁶ 984 quadrats de 500 m x 500 m



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN



Programme USAID Hay Tao

La journée internationale pour la conservation de l'écosystème des mangroves est célébrée chaque année le 26 juillet. Une célébration qui vise à sensibiliser sur l'importance des écosystèmes de mangroves et à promouvoir des solutions pour leur conservation et leur utilisation durable. Madagascar célèbre cette journée, sachant que les 2% des réserves mondiales de mangroves sont localisées dans la grande île, et que cette ressource représente les 20% des réserves africaines.¹



Les mangroves de Madagascar

VERS UNE STRATÉGIE NATIONALE DE GOUVERNANCE ET DE GESTION DURABLE POUR CET ÉCOSYSTÈME UNIQUE, SPÉCIAL ET VULNÉRABLE

Un écosystème exceptionnel mais menacé

Les mangroves fournissent un habitat à la faune et la flore et servent de zones de nurserie pour de nombreuses espèces de ressources halieutiques dont des poissons et crustacés. Elles soutiennent ainsi une riche biodiversité et protègent naturellement le littoral tout en assurant un rôle important de régulation climatique, grâce à leur capacité élevée de séquestration de carbone. Elles constituent également une opportunité socio-économique contribuant au bien-être et à la sécurité alimentaire des populations riveraines.

A Madagascar, les mangroves recouvrent près de 390 853 ha en 2018 selon l'état des lieux des mangroves en 2019². Une richesse répartie principalement entre les régions de Diana, Sofia, Boeny, Melaky, Menabe et Atsimo Andrefana. Malheureusement, cet écosystème subit actuellement une forte dégradation avec de graves impacts écologiques et socio-économiques ; une destruction alarmante par le déboisement et la conversion de l'espace en terrain de culture et pour divers usages, faisant fi des interdictions et des lois en vigueur.

La mobilisation de toutes les parties prenantes vers une gestion plus responsable et rationnelle de cette ressource est plus que jamais nécessaire, en mettant en pratique les modèles de restauration et de reboisement de mangroves déjà en place ainsi que des bonnes pratiques de gouvernance locale impliquant les communautés dans leur gestion et leur protection.

¹Jones et al. (2016) - Madagascar's Mangroves: Quantifying Nation-Wide and Ecosystem Specific Dynamics, and Detailed Contemporary Mapping of Distinct Ecosystems, 30p

²Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (2019). État des lieux des Mangroves de Madagascar; Antananarivo, Madagascar. 208 pp.



Quand la communauté locale prend l'initiative de reboiser la mangrove...

Engagement vers une gestion durable et intégrée

A partir de 2019, l'initiative mangrove a vu une mobilisation sans précédent de toutes les parties prenantes engagées dans la gestion de cet écosystème, sous le leadership du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), la coordination du Comité National de Gestion Intégrée des Zones Côtières (CN-GIZC) et l'appui conséquent du programme USAID Hay Tao. Un atelier national pour la gouvernance et la gestion intégrée des mangroves organisé du 23 au 25 Juillet 2019 a abouti à une déclaration commune signée par ces deux ministères, et a servi d'engagement politique pour adresser les défis de gouvernance et de gestion de cette ressource. Cette déclaration met en priorité le développement des outils de gouvernance des mangroves, la coordination des interventions et la synergie entre les parties prenantes, ainsi que le système de suivi et évaluation.

Parmi les outils de gouvernance figurent la stratégie nationale de gestion des mangroves, la révision du texte concernant la gestion

des mangroves, la promotion d'alternatives à l'utilisation de bois de mangroves à travers l'extension du reboisement terrestre, ce qui rejoint l'objectif de l'État de reboiser au moins 40 000 ha par an. Son élaboration constitue une suite logique de l'initiative mangrove, à laquelle USAID Hay Tao va encore apporter son appui.

L'engagement signé par les deux ministères s'aligne à l'engagement de Madagascar durant la COP 23 sur le climat à Bonn, en Allemagne, un défi qui vise à restaurer 4 millions d'hectares de forêts et terres dégradées d'ici 2030. La restauration des mangroves fait ainsi partie des options prioritaires de la restauration des paysages et des forêts pour la Grande Ile.

L'initiative sur les mangroves a également abouti en 2019 au développement du document d'état des lieux des mangroves mentionné plus haut. Cet état des lieux a vu la contribution de la majorité des acteurs dans la gestion de l'écosystème des mangroves, tel que le Gouvernement, les ONG de conservation, les institutions de recherche et universités, la société civile, le secteur privé et les représentants des communautés locales, et a été endossé par le MEDD et le MAEP, le rendant ainsi la référence officielle. Le document est reparti en trois parties distinctes : l'écosystème, la socio-économie et la gouvernance des mangroves, et est disponible au public.



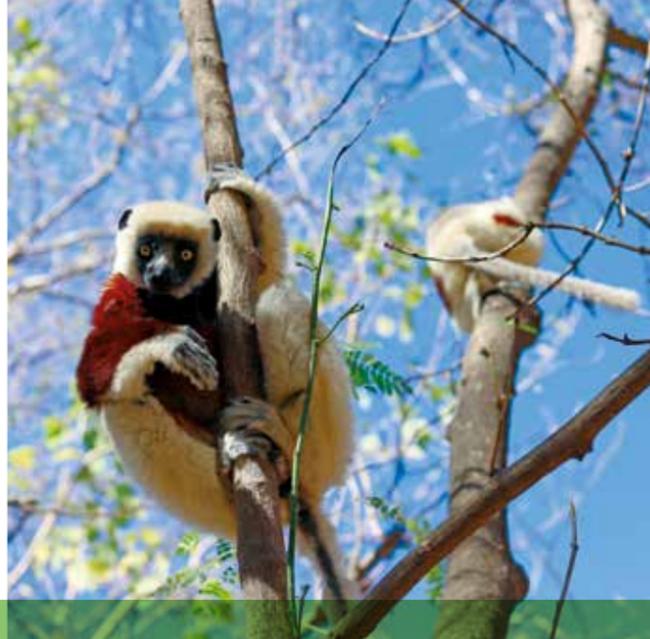
Le bois de mangrove utilisé dans la construction

Des initiatives pour valoriser les ressources des mangroves devraient naître des partenariats gagnants-gagnants entre le secteur privé, les organismes de conservation des sites de mangroves et les communautés locales. La réalisation de ces différents engagements est porteuse de changements positifs. La gestion durable de cet écosystème permettra d'assurer une source de revenu durable aux communautés locales et aussi plus tard, d'obtenir un revenu carbone. Faire une priorité de la restauration des mangroves et de la lutte contre leur destruction est incontournable pour redonner à Madagascar son titre d'île verte.

Le Programme USAID Hay Tao est mis en oeuvre par



Ces articles sont rendus possible grâce au soutien du peuple américain par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le contenu de ces articles est la responsabilité exclusive de Pact, AVG, SIF, WRI, URI CRC, et ne reflète pas nécessairement les vues de l'USAID ou du Gouvernement des États-Unis.



Antrema

LA CULTURE LOCALE RENFORCE LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Les aires protégées sont vulnérables en temps de crise comme celle du covid 19. Cependant, pas toutes...

Pour la nouvelle aire protégée d'Antrema dans la commune de Katsepy, District de Mitsinjo, qui fait partie des 5 aires protégées de la Région Boeny, les pressions anthropiques sont moins considérables par rapport aux autres aires protégées.

Elle est située sur une presqu'île de 20 600 ha et abrite 153 espèces de faunes et de flores telles que les oiseaux, les plantes endémiques, les amphibiens et surtout des lémuriers dont le fameux Sifaka (*propithecus coronatus*).

La culture Sakalava accorde une considération particulière aux Sifaka, de ce fait ils ne les chassent pas, et assurent même leur protection. Grâce à cette culture, la pression anthropique sur l'aire protégée d'Antrema est maîtrisable et la relation des humains avec la nature est bien entretenue. Depuis janvier 2020, 5 cas de feux de brousse ont été constatés et des mesures ont été prises pour les maîtriser.

Durant la période de mise en vigueur de l'état d'urgence sanitaire, l'équipe de la DIREDD Boeny-Betsiboka, les gestionnaires de l'aire protégée d'Antrema et les gardes forestiers effectuent des surveillances systématiques. Durant la dernière descente, aucun feu n'a été constaté, aucune coupe illicite de bois ni de four à charbon.

Ainsi, la responsabilisation des communautés de base dans la protection des aires protégées est indispensable voire incontournable car tant que les communautés considèrent la nature comme sacrée et bienfaitrice, alors on peut être sûr que nos générations futures hériteront de ces richesses naturelles.

Foret d'Ankaratra UN EXEMPLE À SUIVRE POUR LA REFORESTATION DE MADAGASCAR

La commune Tsiafajavona Ankaratra dans le district d'Ambatolampy nous offre un exemple pour nous encourager davantage la reforestation de Madagascar.

Sur une surface de 8 130 ha, la forêt d'Ankaratra a été victime de pression anthropique considérable en 2017 provoquant la destruction massive de la forêt à cause des feux de forêt et la coupe illicite de bois ; le tarissement des sources d'eau ; mais également la disparition de l'espèce *Bophis Williamsi Mantydactylus Poliani*, une grenouille rouge emblème de l'Ankaratra.

Cette destruction de la forêt a eu un impact dévastateur sur la culture. Le repiquage de riz a pris du retard et n'a pu être effectué qu'en mois de Février, les rendements ont été mauvais. De plus, les maladies comme les Mildou affectent la culture particulièrement les pommes de terre.

Face à ces situations, des poursuites judiciaires ont été intentées à l'encontre des personnes appréhendées pour destruction de forêt. Toutefois, la plupart de la population locale est déjà consciente des impacts négatifs de la destruction de l'environnement sur la vie humaine.

Outre les sanctions, le MEDD, dans sa stratégie de lutte contre la déforestation, promeut les moyens de subsistance locaux. Grâce à la collaboration entre le MEDD à travers le DREDD Vakinankaratra et les partenaires tels que le « Vondrona Ivon'ny Fampandrosoana », les VOI ont bénéficié d'une aide pour leur permettre de créer des filières durables. Ainsi, ils ont été dotés de pousses de pommes de terre, des alevins, de moyens pour l'apiculture et sensibilisés sur la pratique de nouvelles techniques de culture de riz. Afin que ces filières puissent profiter à la population d'Ankaratra, les VOI qui ont bénéficié de l'aide, ont partagé des semences, des alevins et leur apiculture à leurs voisins.

Ce qui a permis de diminuer la pression anthropique sur la forêt d'Ankaratra. Les sources d'eau sont actives actuellement, les grenouilles rouges sont présentes dans la forêt alors que l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature UICN l'a déclaré en danger d'extinction ; les maladies de pomme de terre n'existent plus et la culture de riz a pu se faire en mois d'Octobre pour cette saison.

Les VOI Ankaratra ont également initié la mise en place de pépinière. Ils ont pu participer au reboisement cette année. Les VOI projettent de vendre des jeunes plants aux entreprises du secteur privé dans la région Vakinankaratra.

50^{ème} journée de la terre nourricière DES PRATIQUES POUR VENIR EN AIDE A NOTRE PLANÈTE

La 50^{ème} journée de la terre nourricière a été célébrée le 22 Avril. Tous les jours, nous constatons la destruction de notre planète et surtout son impact chez les humains. En guise d'exemple, les différentes épidémies telles que le coronavirus, le changement climatique, l'extinction progressive de la faune et de la flore.

Les partages d'idées et de pratiques peuvent se faire sur cette page Facebook malgré la pandémie. Donc, voici quelques pratiques que nous pourrions adopter pour venir en aide à notre chère planète :

- **Le jardinage** : nous pouvons bien planter des fleurs chez nous pour permettre aux insectes mellifères de survivre par exemple. Le jardin, outre le fait d'enjoliver notre demeure est bénéfique pour l'atmosphère.
- **Diminuer le recours aux bois-énergies** : maintes fois évoqué car c'est essentiel pour la protection de nos forêts et de notre biodiversité. Nous pouvons utiliser des charbons écologiques à la place ou ayons recours au gaz ou mieux au biogaz.
- **Bien gérer l'eau et l'électricité** : évitons de gaspiller l'eau et l'électricité chez nous. Nous pouvons utiliser des plaques solaires pour diminuer la consommation d'électricité produite par des groupes.
- **Plantation d'arbres fruitiers** : si chaque individu plante et prend soin d'un arbre fruitier alors nous sommes sûrs que la pollution de l'air sera réduite considérablement, le cycle environnemental et le climat se rétabliront progressivement.
- **Recyclage des plastiques** : évitons avant tout de jeter les plastiques n'importe où, tournons-nous vers leur recyclage. Ils peuvent être transformés en briques, ou servir de pots dans notre jardin.

Nous avons un large choix de pratiques pour participer au « grand nettoyage mondial » qui est au cœur de cette journée de la terre 2020. Ce nettoyage commence par nous, à partir de nos pratiques quotidiennes.



Gestion et transformation des déchets INVESTISSEMENT DURABLE DE L'ETAT

Dans le Fokontany Antsaramasina, à 5 km de Toamasina se déroule la construction de cette usine de transformation de déchets. Construite sur une surface de 8 000m² cette usine va produire des charbons et des sachets écologiques pour supplanter les charbons de bois et les sachets en plastiques réputés être nocifs pour l'environnement.

La Ministre Baomiatovse Vahinala RAHARINIRINA est venue constater l'évolution des travaux, accompagnée du DREDD Atsinanana et de l'Adjoint au Maire de Toamasina. L'usine est prévue fonctionner avant la fin de cette année. A noter que sa construction est entièrement financée par l'Etat.

Les déchets produits par la ville de Toamasina atteignent jusqu'à 15 à 20 camions par jour. Avant d'être acheminés vers cette usine, les déchets seront triés en 3 catégories : les déchets en plastiques, les morceaux de verre et toutes autres matières (papiers, métaux...).

Cette usine va tourner 8 heures par jour, équivaut à une production de 15 tonnes de charbons et de sachets écologiques. Ces charbons seront distribués dans les 138 Fokontany de la Commune Urbaine de Toamasina. Ainsi, l'exploitation des forêts de l'Est diminuera sachant que cette production pourra amplement couvrir les besoins en charbons de la population à Toamasina.

L'usine ouvrira aux jeunes une opportunité d'emploi dans le monde des métiers de l'Environnement. L'assainissement de la ville de Toamasina sera facilitée, la propreté pourra être maintenue et les impacts du changement climatique seront réduits. Ainsi, Toamasina sera une ville exemple en gestion des déchets.

La gestion des déchets incombe à tous citoyens respectueux de l'environnement. Il s'agit d'un grand pas vers les villes durables. Chaque ménage peut trier leurs déchets avant de les jeter dans les poubelles prévues à cet effet. **Eduquons-nous à éviter de jeter les déchets n'importe où et préserver ainsi l'environnement.**

Ref : la gestion des déchets est une collaboration étroite entre le MEDD, la commune, les fokontany mais également les citoyens afin de conserver notre environnement.



DREDD : FAITS SAILLANTS DE LA DREDD DIANA 2020

PROJET KOBABY

LA FACILITÉ, UN OUTIL INNOVANT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, RÉGION DIANA

Finalité du projet

Conservation des ressources naturelles et développement économique durable de la région Diana à travers le renforcement de ses aires protégées

Objectif du projet

Développement des territoires ruraux et renforcement de la résilience des écosystèmes et des sociétés au changement climatique



LANCEMENT DES ACTIVITÉS RELATIVES AU PROJET S2NAP (STRENGTHENING THE NETWORK OF NEW PROTECTED AREAS IN MADAGASCAR)

Nom du Projet : Projet S2NAP (Strengthening the network of New Protected Areas in Madagascar)

Initiative du projet : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Financé par : Global Environment Facility (GEF) ou Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)

Durée du projet : 5 ans (2018-2022)

Objectif du Projet : Renforcer le Réseau des Nouvelles Aires Protégées représentant des écosystèmes terrestres, marins/côtiers, et d'eaux douces en visant à la fois la conservation durable de la biodiversité et l'amélioration du niveau de vie de la population riveraine à travers l'utilisation durable de ces ressources. Focus donné aux mangroves qui sont sous-représentés dans le Système des Aires Protégées de Madagascar

Bénéficiaires : 9 Régions bénéficiaires : la NAP Lac Alaotra (Région AlaotraMangoro), la NAP Bemanevika (Région Sofia), La NAP Point à Larré (Région Analanjanoroho), La NAP MakirovanaTsihomanaomby (Région SAVA), La NAP Ranobe PK 32 (Région AtsimoAndrefana) la NAP TsimemboManambolomaty (Région Melaky), Morondava Delta (Région Menabe), Baie d'Ambaro (Région Diana) et Boanamary (Région Boeny).

Porteur du Projet dans la Région DIANA : Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable DIANA

La facilité d'intervention est un outil financier innovant pour une mise à l'échelle de cinq filières dans 28 communes riveraines, aux zones d'intervention prioritaires du projet : (i) 09 aires protégées (5 terrestres et 4 marines), (ii) paysage de mangrove du littoral ouest et deux sites de restauration de paysages forestiers. L'Appel à projets, lancé le 18 août 2020, cible quatre filières de production durable et la promotion des activités écotouristiques à base communautaire.

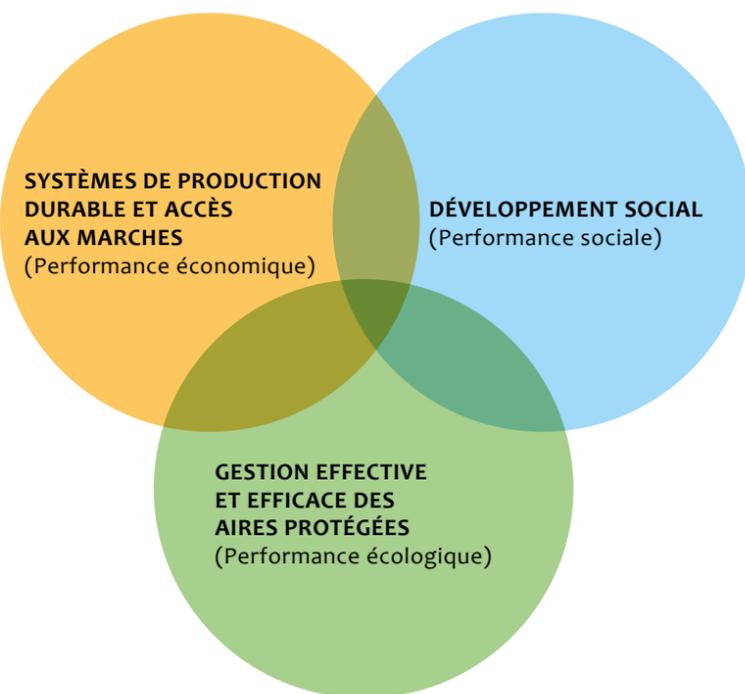
Quatre filières de production durable

Riz parfumé, fruits ; miels (terrestre et mangrove), pêche durable dans 4 districts : Antsiranana II, Ambilobe, Ambanja et NosyBe.

Objectif de la Facilité d'intervention

Sélectionner des agrégateurs de filières capables de promouvoir 5 filières en qualité et en quantité, améliorer les revenus des organisations de producteurs et des acteurs œuvrant pour le tourisme communautaire dans 28 communes rurales et mettre en place des mécanismes permettant aux filières de contribuer à la bonne gestion des ressources naturelles et au maintien des fonctions écologiques dont leurs populations dépendent.

Résultats attendus



Prospection et délimitation des zones de restaurations prioritaires de mangrove



Sensibilisation communautaire sur la lutte contre les feux de brousse dans le Fokontany d'AMPOTSEHY



Réunion communautaire avec les CLB d'Ankazomborona en vue d'identifier de activités génératrices de revenus pour les fokontany périphérique de la Baie d'Ambaro



Visite de courtoisie auprès du maire de la Commune de Beramanja, discussion sur le projet de mise en place de pépinière de parcelle de reboisement dans la commune



Suivi et évaluation de communautés locale de Gestion mise en place par ROSEDA dans les fokontany périphériques de la Baie d'Ambaro

Autres bonnes pratiques promues	Mots-clés	Site web et Facebook
Atelier de redevabilité	partage - compte-rendu - informations	Site web https://mediakobaby.wixsite.com/website
Forum communal des organismes d'appui	commune - maîtrise d'ouvrage - territoire communal - synergie - coordination	Facebook https://www.facebook.com/pages/category/Nonprofit-Organization/Projet-Kobaby-108950407566207/
Structure Locale de Concertation	concertation – dialogue / Décret n° 95-957	
Coopération intercommunale	Solidarité entre territoires - mise en commun Décret n°99-952	

Activités en bref pour le troisième trimestre, 2020

- 2 Communes rurales (Antsaravibe et Anjiabe) et 7 Fokontany de la baie d'Ambaro ont été identifiées **communes-pilotes** pour la production de pépinière et de reboisement avec pour objectif la production d'au moins 20 000 plants.
- 6 Fokontany et une centaine de communautés sensibilisés sur la **lutte contre les feux de brousse**.
- 7 Fokontany dont Seranana, Ankazomainty, Atsatrana, Angodorofy,

Bobatanty, Anjiabe, Bedara ont fait l'objet de suivi et d'évaluation de leur TGRN.

• 10 Fokontany visités et 12 CLBs concertés dans le cadre de l'identification d'**alternatives, génératrices de revenus**.

• 8 délinquants mis en examen pour coupe illicite de mangroves.

• 229,24 ha de zones prioritaires de restauration de mangroves identifiées dans les sites Anjiabe, Ambatoharanana, Ampampamena, Ankiabe et Mataipako.

La forêt naturelle de Tsitongambarika fait partie des Aires Protégées nouvellement créée suivant le décret 2015-720 du 21 avril 2015. Elle est caractérisée par la présence d'une cinquantaine d'espèces endémiques et nouvelles pour la science.



Pépinière Station de recherche Ampasy 2

FORET NATURELLE DE TSITONGAMBARIKA

807 FAMILLES BÉNÉFICIAIRES DES ACTIVITÉS DE L'ASITY

Depuis le début, Asity Madagascar n'épargne pas ses efforts pour mieux gérer avec la communauté locale cet Aire Protégée. Plusieurs activités sont entreprises durant ces plusieurs années. L'actuelle pandémie de coronavirus a eu un impact majeur sur les quotidiens de vie de la population dans le monde par contre, elle n'est pas un obstacle pour Asity de continuer ses activités.

Pour l'Aire Protégée de Tsitongambarika, plusieurs activités prévues dans le plan de travail annuel ont été entreprises à savoir :

1.Des activités de restaurations de la fragmentation de la forêt d'Anka et des suivis sont réalisées afin d'augmenter la surface forestière dans le terroir du COBA Miray à AnkaMarohara et au tour de la station de recherche. Dans la Station de recherches à Ampasy, une activité de reboisement a également été réalisée. Toutes ses activités entre dans le cadre d'une restauration écologique et d'enrichissement des espèces floristiques à savoir des *Dalbergia sp*, *Diospyrossp*, *Uapacalouveli*, *Calophylump*, *Humbertia-madagascariensis*.



Des jeunes entre 15 à 29 ans locales déscolarisés



AGR Pisciculture

Les objectifs sont non seulement d'augmenter la couverture forestière, mais aussi d'augmenter les atouts en termes de richesse naturelles. Sachant que cette activité permet également de créer des emplois pour la population car les pépiniéristes sont recrutés localement.

2.Une éducation environnementale pour permettre aux enfants de 8 à 14 ans, qui seront les futurs bénéficiaires des ressources naturelles de mieux appréhender l'utilité de la forêt. Ces élevés transmettent également leurs connaissances acquis à leurs parents respectifs qui seront, à leurs tours, être persuadés que la disparition de l'AP Tsitongambarika pourrait causer un désastre majeur pour leurs vies et les générations futures.

3.La mise en place des centres d'apprentissages autour de l'Aire protégées pour assurer le développement durable et développement humanitaire par l'amélioration de niveau de vie économique de la population et pour conserver l'environnement en diminuant l'exploitation illicite des ressources naturelles (déforestation, coupe, charbon). L'objectif sont non seulement pour assurer les renforcements de capacité de bureau de l'association sur la gestion associative, gestion financière et la gestion de conflit et le leadership, mais également pour appuyer techniquement et matériellement les bénéficiaires sur l'agriculture et l'élevage, et surtout pour mettre en place des centres de stockage et des débouchés des produits agricole et élevages des bénéficiaires. Actuellement, 807 familles sont bénéficiaires de ce programme qui se répartissent dans six activités génératrices de revenu (apiculture, cultures (Cuma, ananas, baies de rose), aviculture, pisciculture). Et des jeunes (entre 15 à 29 ans) locales déscolarisés, souhaitent se spécialiser dans les métiers agricoles ou élevages et de devenir entrepreneur rural, exploitant ou technicien agricole.

Forets de Tapia dans la Région d'Itasy

LES MISSIONS DE PROTECTION S'ANNONCENT EFFICACES



Selon les informations reçues concernant le charbonnage dans la forêt de Tapia de la région d'Itasy, la DIREDD Itasy-Bongolava a dépêché une équipe de la CIREDD Itasy sur terrain.

La forêt de Tapia fait partie des ressources à protéger actuellement. Elle subit des pressions anthropiques considérables alors qu'elle fait partie des rares forêts naturelles présentes seulement sur les hautes terres malgaches. Si elle est bien conservée, la forêt de Tapia est bénéfique pour l'économie locale car elle abrite les vers à soies et les hérissons, mais également pour l'écosystème car elle est antiérosive, et permet aussi de stocker du carbone.

L'équipe de la CIREDD Itasy a donc sensibilisé les populations riveraines sur l'importance de la forêt de Tapia. Une émission radiophonique est déjà diffusée pour faire connaître les lois qui interdisent l'exploitation de cette forêt. L'équipe a également consulté les chefs fokontany pour la mise en place d'un mécanisme d'auto défense villageoise en vue de protéger la forêt de Tapia en plus des efforts déployés par la Brigade Mixte de contrôle composée de la CIREDD, des communautés de base, KASTI, VNA et de la gendarmerie nationale.

L'objectif est de protéger au mieux la forêt de Tapia et de faire connaître son importance pour l'économie locale et l'environnement en général. Une reconnaissance particulière est adressée à tous citoyens qui partagent des informations en cas de délits environnementaux et ce genre de collaboration est encouragée davantage surtout dans la période que traverse le pays en ce moment.

Ankarafantsika

LE MEDD RESTE STRICT ET VIGILANT

La crise sanitaire que traverse le pays actuellement s'avère profitable à certains pour brûler les forêts, trafiquer les animaux endémiques et les bois illicitement. Le MEDD anticipe et a déjà mis en place les stratégies d'urgence nécessaires afin de préserver l'environnement des différentes pressions anthropiques, et ce depuis que l'état d'urgence sanitaire a été décrété et appliqué sur le territoire national.

Le MEDD a recours aux nouvelles technologies et aux réseaux humains à sa disposition afin d'avoir les informations environnementales utiles et à temps pour prendre le plus rapidement les décisions adéquates. Dès que les images satellites ont indiqué les points de feux dans le parc national d'Ankarafantsika, la Task Force de la DIREDD Boeny Betsiboka composée des équipes de la DIREDD, du MNP, des associations locales, de la gendarmerie, etc. est allée sur place. Des individus ont été appréhendés en train de couper des bois et faire du charbon dans l'aire protégée. La brigade mixte a procédé à leur arrestation et les a menés devant la Justice.



Les communautés de base proches des aires protégées ont été mobilisées à prendre part à leur protection notamment en informant rapidement les responsables en cas de feux.

Le MEDD invite tout un chacun à déployer les efforts pour la protection et la préservation de l'environnement qui nous fait vivre et qui assure l'avenir à notre descendance.

Le MEDD remercie la Task Force Boeny Betsiboka et encourage le réseau des protecteurs de l'environnement dans toute l'île.



LA GESTION DE DÉCHETS AU BÉNÉFICE DE L'ENVIRONNEMENT

La commune urbaine de Toliara est l'une des villes qui disposent d'un système de gestion des déchets efficace et contrôlé à Madagascar.

Les déchets font partie intégrante des conséquences des activités humaines. Allant des ménages aux petites sociétés de conception, les artisans, les industries et d'autres formes d'activités économiques en produisent. Selon le rapport de la banque mondiale, la situation devient de plus en plus alarmante et inquiétante car selon les estimations, le volume de production peut tripler d'ici 2050, soit 516 million de tonnes de déchets contre 174 aujourd'hui dans l'Afrique Subsaharienne, dont Madagascar fait partie. Cette quantité importante est due à l'urbanisation, à la croissance économique et à la hausse démographique.

Les pays aux faibles revenus semblent les plus perdants car la plupart ne disposent presque pas d'infrastructure pour gérer les déchets. Ainsi les émissions de gaz à effet de serre (GES) engendrée par ces derniers sont plus conséquentes et auront un énorme impact sur l'environnement, la santé et l'économie. Les catastrophes naturelles, comme les inondations, les cyclones, la désertification progressive et la hausse de température de la planète, en sont parmi les conséquences directes.

Suite aux négociations internationales qu'ont eu lieu pendant la COP21 de Paris dont la plupart de Pays du monde ont été appelés à définir des objectifs concrets de réduction des gaz à effet de serre (GES), Madagascar aussi a élaboré sa CDN (Contribution Déterminée Nationale), c'est-à-dire la « feuille de route » à suivre afin de réduire, d'ici 2030, ses émissions de GES de l'ordre de 30 MtéqCO₂, soit 14% par rapport aux projections établies sur la base de

l'inventaire de GES des années 2000-2010. Parmi ses grandes actions d'atténuation, l'État Malagasy a identifié 4 domaines d'interventions clés et activités spécifiques à mener dont :

- 1) Énergie : faciliter l'accès à une énergie plus efficace, vulgarisation des énergies renouvelables, utilisation des foyers améliorés et diminution de l'utilisation du bois énergie.
- 2) Agriculture : mise à l'échelle de l'agriculture de conservation et diffusion de l'arboriculture.
- 3) Déchets : production de biogaz et compostage en mesure du 50% des déchets produits dans les grandes villes
- 4) Reboisement : reforestation et conservation des espaces forestiers.



Le Projet Passat de la Welthungerhilfe (BMZ) à Tuléar

Face à cette situation, dans la région Atsimo Andrefana, un projet d'assainissement et de protection de l'environnement a vu le jour depuis 2014. Répondant au nom de PASSAT (Assainissement Solide et Sécurité Alimentaire à Toliara), aujourd'hui PASSAT 2 (Support au service public et privé de gestion de déchets à Madagascar), le projet est financé par le Ministère Fédéral de la coopération Allemande (BMZ) et mis en œuvre par l'ONG Welthungerhilfe. L'objectif principal du projet étant de renforcer la résilience de la population face aux catastrophes naturelles en améliorant les conditions de vie et d'augmenter la capacité de production, ainsi que de supporter le secteur public et privé dans la mise en place d'un système d'assainissement solide efficace et pérenne.

Avant l'arrivée du projet PASSAT, la ville de Toliara avec sa population rencontrait des sérieux problèmes d'insalubrité et d'éparpillement de déchets. Le projet est ainsi venu en appui et renforcement de la CU de Tuléar en qualité de partenaire technique afin de mettre en place un système de gestion de déchets intégré et fonctionnel sur toutes les étapes de la chaîne de gestion qui sont: Pré-collecte, collecte, transport, traitement et valorisation. Ainsi, depuis le démarrage du projet, la ville a changé de visage. Appelée auparavant « cimetièrre de projet », elle a gagné aujourd'hui la renommée de ville parmi les plus propres de Madagascar.

Plusieurs systèmes répondent aux besoins de citoyens, dont le service de Pré-collecte porte à porte « Greentsika », la collecte par le biais de bennes métalliques disposées dans des endroits stratégiques ou encore par la « collecte mobile » à de jours et horaires établis. Ainsi, les déchets sont acheminés vers le site de décharge nommé « CSVD » (Centre de stockage et de valorisation de déchets) où leur cycle de vie ne s'arrête pas car dans cet endroit ils seront triés, traités et transformés pour acquérir une nouvelle valeur dans une profitable optique d'économie circulaire.

Dans la perspective de réduction des GES mentionnée dans la CDN, le projet met l'accent sur le traitement et la valorisation afin de réduire les dégâts causés par les déchets sur l'environnement et lutter contre les mauvaises pratiques très polluantes, comme à titre d'exemple brûler à l'air libre ou enfouir sauvagement les déchets pour remblai de terrain en ville.

Plusieurs valorisations sont mises en place au CSVD dans une optique de RRR : réduire, réutiliser, recycler. En premier la valorisation agricole qui permet la transformation de déchets organiques en compost, engrais utile pour la fertilisation du sol. Le compostage constitue pour la ville de Toliara une importante activité de protection de l'environnement car si les déchets organiques sont abandonnés sans traitement, ils seront source d'émission de gaz à effet de serre assez importante dont principalement le méthane, 25 fois plus puissant que le Gaz carbonique. Au niveau national, l'État a priorisé compostage comme un outil d'évaluation d'une bonne gestion des déchets d'une commune.



Ensuite il y a la transformation des déchets recyclables pour en faire de la matière secondaire, comme pour le cas des plastiques et cartons qui peuvent devenir de produits résistants pour le sol tels que des pavés autobloquants et des briques de constructions. Par ailleurs, il y a aussi la production de briquettes, soit un combustible « vert » remplaçant du charbon et du bois de chauffe, préservant ainsi la forêt et la protection de l'environnement.

Plusieurs déchets sont enfin triés et donnés ou revendus dans une optique de réutilisation ou encore de transformation. De grand succès est aussi l'exploitation de ressources dans l'artisanat, dont on peut créer de bijoux comme dans le cas du groupement de femmes de « Greentocco » ou des créations et objets artistiques surprenants comme celles exposés au Musée du recyclage « Tuléart ». Toujours en termes de la valorisation énergétique, un petit exemple de production de biogaz par méthanisation des déchets organiques a été réalisé par le projet avec l'installation d'un bio digesteur au bazar SCAMA, qui montre à travers son « BioResto » qu'on peut bien cuisiner en exploitant les déchets organiques comme source d'énergie renouvelable.

La gestion efficace de déchets de la ville a également créé du développement économique grâce aux plusieurs opportunités de revenus créés tout au long de la chaîne de valeur, l'accueil des événements d'ordre publique nationale, l'augmentation de nouvelles activités commerciales en ville dans les lieux assainis et des visites de touristes profitant d'une ville belle et plus attractive.

Une gestion efficace de déchets montre donc que des avantages de toute sorte : sur la santé, l'hygiène, l'environnement et l'économie. La WHH lutte depuis plusieurs années contre la pollution et le changement climatiques et fait appel à tous les opérateurs publics et privés à rejoindre cette mission.





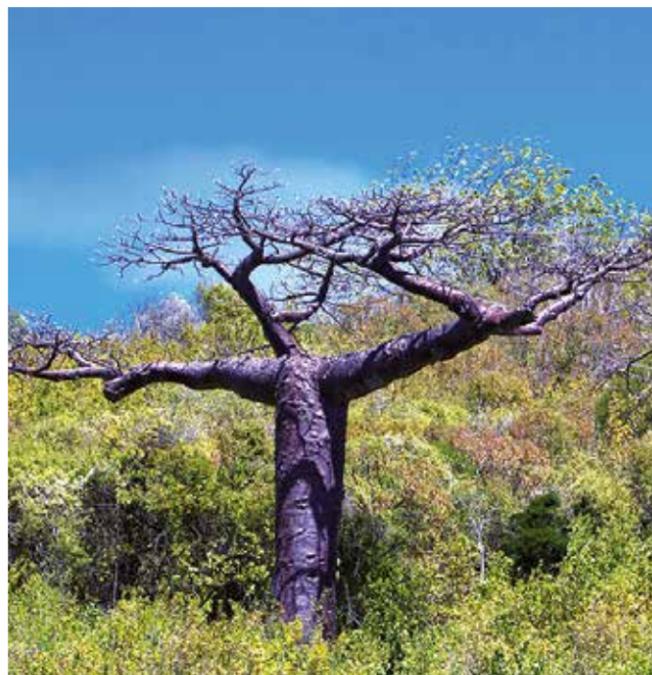
L'AIRE PROTÉGÉE AMBOHITR'ANTSINGY MONTAGNE DES FRANÇAIS : SANCTUAIRE DE LA BIODIVERSITÉ DE LA PARTIE SEPTENTRIONALE DE MADAGASCAR

Des inventaires biologiques respectant les normes scientifiques ont été effectués afin de mettre à jour les informations sur la biodiversité dans l'Aire Protégée en vue de la réactualisation du Plan d'Aménagement et de Gestion du site. Les résultats justifient encore plus la mise en protection de l'Aire Protégée.

Richesse floristique

Selon notre étude, la NAP d'Ambohitry Antsingy (Montagne des Français) abrite 287 espèces (Annexe1) réparties dans 166 genres et regroupées dans 79 Familles. Parmi ces espèces, 225 sont endémiques de Madagascar dont 13 genre endémiques et 08 espèces endémiques locales. Ces huit espèces sont les suivantes :

- *Aloe suarezensis* (Agavaceae)
- *Gymnanthemum platylepis* (Asteraceae)
- *Terminalia crenata* (Combretaceae)
- *Croton bernieri* et *Euphorbia aureoviridiflora* (Euphorbiaceae)
- *Adansonia suaresensis* (Malvaceae)
- *Carlephyton diegoense*
- *Colletogyne perrieri* (Araceae)

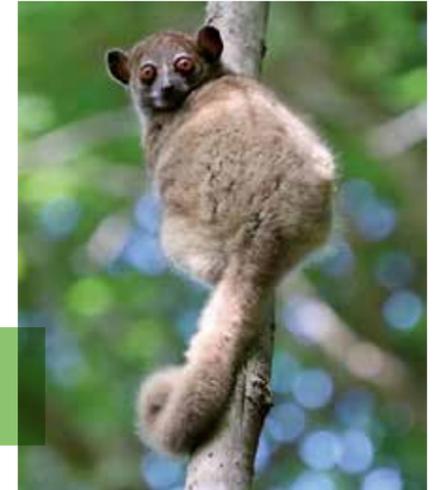


Le baobab *Adansonia suarezensis* est endémique du Nord de Madagascar comme son nom l'indique

Richesse faunistique

26 espèces de mammifères ont été répertoriés dont les 05 espèces de lémuriens cibles de conservation:

- *Lepilemur septentrionalis*
- *Eulemur coronatus*
- *Microcebus tavaratra*
- *Cheirogalus major*
- *Daubonomia Madagascariensis*
- Des *Eulemurs albifrons* y ont été également aperçus



Le site fait partie de l'aire de distribution très restreinte du *Lepilemur septentrionalis* qui est une espèce en danger critique (CR) dans la liste rouge de l'UICN.



67 espèces d'oiseaux ont été identifiées, ainsi que 57 espèces d'insectes. Le *Lophotibis cristata* qui est quasi menacée ou encore *Ardeola idae* qui est en danger critique fait partie des espèces phares dont la présence justifie la mise en protection du site

L'Aire Protégée abrite l'oiseau *Accipiter madagascariensis*, ou épervier de Madagascar qui est une espèce endémique au niveau national dont le statut est quasi menacé (CR) dans la liste rouge de l'UICN.

20 espèces d'amphibiens, ainsi que 59 espèces de reptiles ont été recensés lors des inventaires effectuées cette année. Quelques espèces en danger critique (CR) figurent parmi elles dont le serpent *Madagascarophis fuschsi*, ou le gecko *Paroedura lohatsara*



L'Ambohitry Antsingy Montagne des Français fait partie de l'aire de distribution de la grenouille de l'espèce *Mantella viridis*. Cette espèce en danger (EN) figure également dans la liste rouge de l'UICN.

Siège du SAGE - ANTANANARIVO
Lot VI 21 D Bis
Villa RANOROSOA Ambatoroka
Tel: 020 22 680 73

SAGE Antsiranana
7 Rue Bruyère de l'Isle
Place Kabary
Tel: 032 42 463 79

SAGE Mahajanga
Lot 149 Parcelle 565 /
0109 J 0020 Morafeno
Tel: 032 02 616 78

SAGE Toliara
Lot N 2629 GJ Place Monja
Jaona Tsimenatse Toliara
Tel: 034 20 100 73

SAGE Nosy Be
Chez Librairie Naima
Camp Vert 1ère étage
Tel: 032 02 318 76

✉ sage@blueline.mg **SAGE Fampandrosoana Mahariitra**



22 MAI 2020

« NOS SOLUTIONS SONT DANS LA NATURE »

Comme tous les pays membres de la Convention sur la Diversité Biologique, Madagascar célèbre aussi la journée internationale de la Biodiversité. La Nature est vitale pour nous. Elle nous fournit les nourritures, l'eau, les médicaments, les matières nécessaires pour nos vêtements et nos habitats, l'énergie dont nous avons besoin etc. Nos solutions sont vraiment dans la Nature. Les chercheurs malagasy et internationaux l'ont montré. Un exemple récent est l'utilisation de l'Artémisia pour la prévention et le traitement du covid 19, les plantes comme les mandravarotra, vahona, talape-traka, beroberoka qui sont exploités pour faire des médicaments, du parfum et des produits de beauté.

La Biodiversité malgache est soumise à une très forte pression actuellement due à l'exploitation illicite, la chasse et la vente interdites d'animaux en voie de disparition comme les tortues, les caméléons, les lémuriers et autres... sans parler des feux de brousse et les feux de forêts qui ravagent année par année. Le changement climatique et l'explosion démographique sont aussi parmi les causes de dégradation de la Biodiversité.

Le MEDD opère déjà des stratégies pour la conservation de la Biodiversité en ce moment. La restauration de l'écosystème comme la forêt, les mangroves et la sensibilisation au reboisement et à la lutte contre les feux. La collaboration avec les communautés de base et le secteur privé est renforcée de plus en plus ainsi que tous les acteurs liés à la conservation et l'exploitation des richesses naturelles.

Le MEDD ne pourra pas y arriver seul. La solidarité de tous les acteurs est requise. Unissons nos forces pour la protection et la conservation de notre Biodiversité car effectivement, nos solutions sont dans la Nature.

LE MEDD INTÈGRE LE BAMBOU DANS LA PROCHAINE CAMPAGNE DE REBOISEMENT

Madagascar a adhéré à l'INBAR ou Organisation Internationale sur le Bambou et le Rotin en 2004. Depuis, des séries d'études ont été menées pour développer la filière bambou. Le bambou possède des propriétés technologiques remarquables. Certaines espèces ont des propriétés physiques et mécaniques meilleures que le bois. La fibre de bambou se trouve parmi les plus performantes, avec les fibres de carbone et de verre.

À Madagascar, nous comptons actuellement 11 genres de bambous, avec près de 40 espèces dont 35 sont endémiques. Ce qui fait de Madagascar le plus riche en bambou par rapport aux autres pays Africains.

Sur le plan écologique, le Bambou sert d'habitat naturel et de nourriture des Hapalémurs. C'est une plante très intéressante car elle peut se substituer aux bois de forêt naturelle. Grâce à sa croissance rapide, les tiges de bambou peuvent être exploitées à partir de la troisième année alors qu'il faut attendre au minimum 10 ans pour les acacias et les eucalyptus voire plus pour les bois de forêt naturelle.

Utilisé pour la construction, les dépenses en bambou restent relativement basses comparées à celles des constructions en dur. A l'instar de la ville de Toamasina, la construction d'une case d'une superficie de 12 à 15 m² nécessite en moyenne 8 à 10 plaques tressées de bambou et dont le coût total ne dépasse les 200 000 Ar, tandis qu'une maison de la même surface fabriquée en béton nécessiterait 3 à 4 millions Ar. Outre la construction, le bambou est également utilisé par les ménages malagasy dans leur vie quotidienne comme décoration ou comme source d'énergie.

Le bambou est grand atout dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. En effet, un hectare de bambou peut stocker jusqu'à 90 tonnes de CO₂ dont 62 tonnes par an, tandis qu'une jeune forêt ne séquestre que 15 tonnes de dioxyde de carbone par an. Le bambou peut être transformé en charbon, comparable au charbon d'eucalyptus vendu sur le marché.

Ainsi, le MEDD a fait le choix d'intégrer le bambou parmi les arbres et plantes pour la prochaine campagne de reboisement national.



Filière Bambou

BÉNÉFIQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

Le bambou est présenté comme une solution rapide et sûre à des problèmes environnementaux. Depuis quelques années, des pays du monde entier l'exploitent déjà. A Madagascar ses avantages sont encore peu connus et l'exploitation de cette plante est minime. Le bambou apporte en effet de nombreux avantages, tels que l'amélioration de l'environnement, car ils absorbent l'air pollué, il remonte le niveau d'eau dans la zone où ils sont cultivés. Le bambou est un matériel qui peut remplacer les bois pour la construction d'une maison ou fabriquer des meubles.

A à peine 4 ans, le bambou peut être utilisé, ce qui est plus rapide que d'autres arbres comme l'eucalyptus et le pin. Mais le bambou peut être également transformé en charbon de bois. Le produit obtenu serait à la fois plus durable et moins polluant. Certains pays utilisent également les jeunes pousses de bambou comme nourriture. Ils les transforment en confiture ou même en achar.

Njaka RAJAONARISON, Coordonnateur Madagascar de l'INBAR explique que « Le projet de développement de la filière bambou à Madagascar a démarré en 2010. Le but d'INBAR à Madagascar est de promouvoir, informer et motiver les petites entreprises, les particuliers et les organisations à participer à cette production à grande échelle. Le programme PROSPERER et INBAR travaillent ensemble sur cette promotion. Ce sont les CEB ou Conseillers d'Entreprise en Bambou, qui sont en contact direct avec les petites entreprises rurales dans les régions et qui offrent des formations et des conseils sur la gestion du bambou.»

Des bénéficiaires satisfaits

La Coopérative Volo Tsangana de TongarivoTanjombato a bénéficié de ce projet. C'est cette Coopérative qui gère le CPTC ou « Centre de Formation et de Production Commune » à Tanjombato. La Coopérative, qui a été fondée en 2013, comporte 9 membres. Les activités de la coopérative sont surtout de dispenser des formations, d'appuyer techniquement les artisans à fabriquer des produits en bambou et de faciliter leur commercialisation via un agent commercial, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Antananarivo. INBAR a fourni la majorité des équipements et PROSPERER a subventionné l'achat du Ga-

Dans un souci d'améliorer l'environnement et d'augmenter le niveau de vie des agriculteurs, le gouvernement malgache mise depuis quelques années sur la filière Bambou. Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche à travers le programme PROSPERER et le ministère de l'environnement et du développement du patrimoine à travers l'INBAR soutiennent cette filière.

sifier et des petits outillages ainsi que l'infrastructure du CPTC. RASOANIRIANA Juliette est l'un des bénéficiaires de ce projet. Elle a commencé cette activité depuis 2012 et produit désormais 6 000 jeunes plants par an et possède 2 000 pieds de bambou. Un jeune plan de Bambou lui apporte entre 1 000 ariary et 2 000 ariary. « Mon objectif dans ce type d'agriculture est de pouvoir produire des meubles et du charbon pour que je puisse gagner de l'argent. Le CPTC TongarivoTanjombato est celui qui reçoit les bambous jusqu'à présent. Une tige de bambou de 20 m coûte 5 000 ariary » raconte cette pionnière.

Formation en transformations

Une trentaine de mineurs de charbon ont été formés à la transformation de charbon en bambou dans la région d'Analanjirifo afin d'atténuer l'exploitation des forêts dans cette zone. 3 dômes ont été aménagés dans les trois zones d'exploitation de charbon qui sont situés dans la commune d'Ampasimazava, district de Vavatenina, et la commune d'Ambatoaranana et d'Ampasina Maningory, district de Fénéry Est.

Ces bénéficiaires produisent 40 sacs de charbon en bambou par mois à 5 000 ariary le sac. Jusqu'à présent, les producteurs des 3 dômes ont pu produire 6 200 kilo de charbon. Non seulement l'environnement est protégé, mais ces bûcherons peuvent également gagner leur vie en travaillant.



LE MEDD MET EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE INCLUSIVE POUR UNE GOUVERNANCE EFFICACE DES AIRES PROTÉGÉES

En 2019, 11 800 ha de forêts se trouvant dans les aires protégées de Madagascar ont été victimes de feux de brousse. En plus d'être sensibles aux feux, ces aires protégées sont également victimes de différentes exploitations illicites.

Face à cette recrudescence des feux et de trafics illicites dans les aires protégées, le MEDD a mis en place une stratégie orientée vers la gouvernance environnementale basée sur la collaboration entre tous les acteurs.

Elle consiste en premier lieu à décentraliser l'information environnementale en opérant une approche collaborative par l'implication des différentes directions régionales, des autorités au niveau des districts et des communes, des institutions gouvernementales et non gouvernementales, et notamment des communautés de base.

Elle projette également de permettre une coexistence pacifique entre les communautés et la biodiversité. Ainsi, les communautés de base peuvent jouir des espaces exploitables en pratiquant diverses activités créatrices de chaîne de valeur comme l'agriculture, l'apiculture, l'artisanat... sans pour autant nuire à la biodiversité. Cette création de filières durables dans le cadre de l'économie verte et de l'économie bleue procure des emplois stables aux communautés locales.

D'un autre côté, les énergies vertes seront appuyées afin de réduire la dépendance aux bois-énergies. La plantation des bois-énergies sera alors incluse dans la campagne de reboisement. Des alternatives aux charbons de bois et bois de chauffe seront étudiées de près et les projets d'électrification rurale seront multipliés en collaboration avec le Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures.

Les communautés de base sont au cœur de cette stratégie. Les équipes régionales du MEDD se chargeront de faire des échanges systématiques avec elles en vue d'instaurer une collaboration pérenne pour la préservation et la conservation de l'environnement et des aires protégées.



Guy Suzon RAMANGASON GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL A TITRE POSTHUME

Guy Suzon RAMANGASON est un fervent défenseur de la Nature. Docteur en Ecologie Forestière du CNRS Montpellier-France et de l'Université de Madagascar, il a passé 29 ans de sa vie dans le Management de Programme de Conservation à Madagascar, en Europe et en Afrique.

Il est le fondateur de l'ANGAP devenu MNP, et en a été le Directeur Général de 2003 à 2019. Il a travaillé dans plusieurs organisations nationales et internationales telles que le PNUD, la Banque Mondiale, la Fondation Tany Meva, l'ONE, le Ministère de l'Environnement et des Forêts, le WWF, le Patrimoine Mondial, l'UICN.

Guy Suzon RAMANGASON a été élevé, à titre posthume, au rang de Grand officier de l'ordre national par la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable qui représente le Président de la République le 09 Mai 2020 avant ses funérailles dans ses terres natales à Ambohipia-Commune Ambohitra II.

Grâce à son esprit de partage, Guy Suzon RAMANGASON a laissé derrière lui des jeunes et des techniciens de l'environnement prêts à lutter pour valoriser la biodiversité et la richesse naturelle malgache.



RENFORCER LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE DE LA POPULATION RIVERAINE DES AIRES PROTÉGÉES POUR AUGMENTER LE NIVEAU DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Renforcer la résilience économique de la population riveraine des Aires Protégées marche de pair avec la conservation de la biodiversité dans les Aires Protégées, sans s'arrêter aux textes en vigueur qui citent l'obligation de compenser les pertes des Personnes Affectées par le projet de création ou d'extension des Aires Protégées dues aux restrictions d'accès aux ressources naturelles suite au projet de création ou d'extension des Aires Protégées.

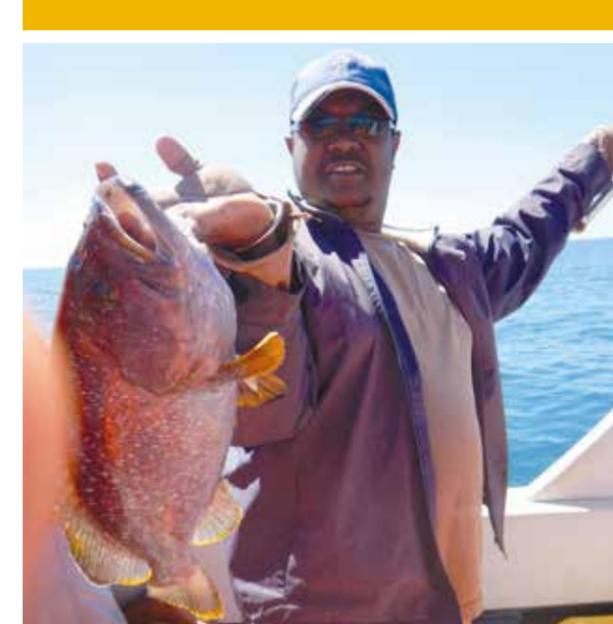
Pour Madagascar National Parks, le développement durable des sociétés via l'optimisation du cadre et de la qualité de vie de la population autour des Aires Protégées représente une de ses réelles préoccupations. Et force est de constater que la résilience économique de la population riveraine des Aires Protégées valorise de manière durable la conservation de cette biodiversité et ce patrimoine naturel propres à la grande Île.

Ce mécanisme de renforcement de la résilience économique de la population riveraine des Aires Protégées a été développé depuis longtemps par Madagascar National Parks ; par exemple de 2011 à 2018, plus de 9 600 ménages autour de 10 Aires Protégées, grâce au financement de la Banque mondiale via PE 3/FA ont été bénéficiaires de formations en techniques améliorées en agriculture et en élevage, et ont été dotés en ce sens d'équipements et matériels adéquats pour leur résilience économique.

Actuellement, Madagascar National Parks, avec l'appui financier de KfW, dans le cadre du projet Pêche Côtière Durable, met en œuvre plusieurs activités génératrices de revenus et des infrastructures socio-économiques comme l'adduction en eau potable, école ou micro-barrage hydro-agricole autour des Parcs marins. Visant à la fois à

améliorer les conditions de vie des communautés riveraines des Parcs marins, côtiers et littoraux mais également à apporter des mesures de réduction de la vulnérabilité due au changement climatique.

Même si ce mécanisme paraît bien rodé, Madagascar National Parks dans un réel désir d'améliorer le bien-être des riverains et de maintenir le niveau de conservation de la biodiversité, améliore constamment le processus. Ces améliorations en permanence touchent d'un, l'identification méticuleuse des Personnes Affectées par le projet de création ou d'extension des Aires Protégées avec une bonne évaluation de leur perte. De deux, l'identification et la diversification des activités économiques que pourront faire ces personnes et qui seront alternatives aux pressions. Et de trois, le développement et la soutenance de filières porteuses d'économie durable que ces riverains pourront entreprendre.





Paysage de Bongolava

Madagascar à travers le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) a mis en œuvre le projet de gestion participative durable des terres dans les plateaux du moyen ouest région Bongolava. L'Association nationale d'actions environnementales (ANAE), par son expertise a été mandatée par ledit ministère pour mettre en œuvre ce projet au niveau de 7 communes du district de Tsiroanomandidy depuis 2017. Ce projet financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers l'ONU-Environnement (PNUE) entre dans la mise en œuvre de la convention cadre des Nations unies contre la désertification.

Pour inverser la tendance à la dégradation des terres, le projet a renforcé la couverture forestière des zones à réhabiliter choisies par les communautés. Dans ce cadre, 550 000 des plants reboisés sont vivants. Les plants ont été diversifiés afin de répondre aux besoins des communautés notamment l'accès au bois énergie ainsi que la finalité du projet à travers l'amélioration de la biodiversité floristique. Pour atteindre ce résultat, des activités d'entretien et de protection ont été réalisées notamment les aménagements physiques et biologiques, la stabilisation de six lavaka et la mise en place de parefeux.

Canaux de protection : 12 270 MI
Canaux d'infiltration : 30 770 MI
Protection biologique : 124 350 MI
Pare-feux : 86 320 MI
MI : Mètres linéaires

Les actions de reboisement des bassins versants ont permis de réhabiliter 12 320 Ha de terres incluant les zones impactées (collines et vallées de production, rizières, plans d'eau).

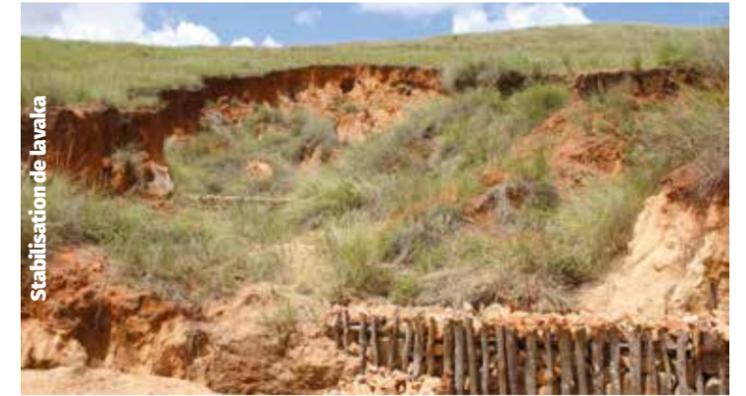
Pour améliorer les conditions de vie des communautés, leur implication dans la mise en œuvre des

activités (planification, aménagements des bassins versants, production de plants, mise en place de parefeux, protection des zones reboisées, suivi des activités) ont permis de créer des emplois temporaires pour 2 917 personnes dont 30% de femmes. Cette création d'emploi est d'autant plus pertinente car elle coïncidait avec la période de soudure. Elle avait permis d'apporter au moins 24% des revenus annuels des participants durant cette période. Le projet a aussi renforcé les activités génératrices de revenu de 408 ménages productrices de semences. L'appui du projet leur avait permis d'augmenter leur revenu d'au moins 10% pour cette activité. D'autres activités permettant des rentrées de revenus aux communautés sont prévues prochainement pour renforcer leur résilience.

Ces résultats ont été atteints grâce à l'engagement et à l'implication des parties prenantes à tous les niveaux. Outre les 14 300 personnes formées sur le concept de GDT et ayant mis en œuvre les pratiques correspondantes, des comités de gestion durable des terres ou «Komity miaro ny tany» ont été mis en place dans chaque commune avec un total de 70 membres pour assurer la pérennisation de ces résultats.



Plantation d'arbres dans un site aménagé



Stabilisation de lavaka

Komity miaro ny tany (KMT) ou comité de gestion durable des terres et de gestion des conflits GARANT DE LA DURABILITÉ DES ACQUIS

Les 70 membres des comités de gestion durable des terres sont déjà opérationnels et équipés pour participer activement à la mise en œuvre des activités du projet. La finalité est qu'ils deviennent des collaborateurs incontournables pour les autorités locales à tous les niveaux dans la conception et la mise en œuvre des actions GDT. Leurs capacités ont été renforcées à travers des formations théoriques et pratiques ainsi que des actions de suivi sur terrain. Ils ont appuyé le projet dans la sensibilisation de 14 626 personnes, la formation de 9 300 personnes et le suivi des activités de 3 716 ménages depuis leur création.



Aménagements des bassins versants



ANAE
Association Nationale d'Actions Environnementales
Lot II Y 39 A Bis Ampasanimalo,
101 Antananarivo, Madagascar
Contact : 034 08 928 08
Mail : anaefoibe@gmail.com
WEB : www.anae-mada.org



« GRAINES D'AUJOUR'HUI, FORÊT DE DEMAIN »

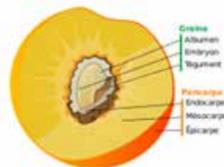


D'où viennent les graines forestières saines ?

Généralement, la graine mature se forme à l'intérieur d'un fruit mûr suite à une fécondation.

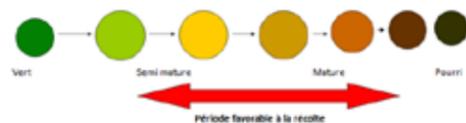
Le fruit comprend : le péricarpe, le mésocarpe et l'endocarpe
La graine comprend :

- Le tégument ou la membrane de la graine ;
- L'albumen ou l'amande constituant la réserve nutritive ;
- L'embryon assure la viabilité de graine.



Maturation des fruits

La période de récolte doit coïncider avec la période de maturation des fruits et des graines. L'intervalle entre la floraison et la maturation des graines et des fruits varie considérablement d'une espèce à l'autre. La fructification est influencée par plusieurs facteurs à savoir la pluie, la chaleur, la lumière et les caractéristiques du sol.



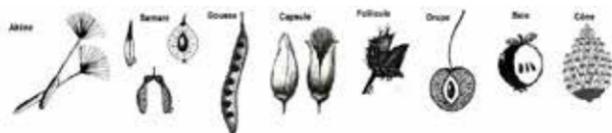
Les différentes formes de fruits et leurs caractéristiques

Les fruits charnus :

- Les baies ou fruits à pépins, comportant une peau externe et une masse charnue interne contenant des graines à tégument dur (*Diospyros, Eugenia*)
- Les drupes : fruits à noyau dont la couche interne du péricarpe est sclérifiée pour protéger les graines (*Prunus, Gmelina*)

Les fruits secs

- Les fruits secs indéhiscent ne s'ouvrent pas à maturité
 - L'akène : petit fruit dur monosperme à péricarpe membraneux. La graine reste libre à l'intérieur du fruit (*Anacardium*)
 - La samare qui se distingue de l'akène par le prolongement de son péricarpe en forme d'aile (*Fraxinus*)
- Les fruits secs déhiscent s'ouvrent pour libérer les graines
 - La gousse des légumineuses dérivée d'un carpelle unique et qui se fend le long de deux sutures (*Dalbergia*)
 - La capsule, fruit multiloculaire dérivé d'un ovaire syncarpe (*Eucalyptus*)



Promotion de la conservation des Bois de Rose – (Volet Flore) : efforts de multiplication végétative (marcottage aérien)

La production de plantules saines et en grande quantité est une étape cruciale dans le processus de restauration écologique. Parmi les espèces cibles du projet COKETES, la NAP Pointe à Larrée a six espèces de *Dalbergia* dont trois espèces de Bois de Rose (*Dalbergia maritima, Dalbergia normandii* et *Dalbergia louvelii*). En référence aux résultats de suivis écologiques depuis 2017, la production de plantules de *Dalbergia* par graines n'est pas toujours possible à cause de leur absence. Un membre de communauté passionné en recherche, Mr. Edmond, encadré par le botaniste de Missouri Botanical Garden (MBG), Mr. Adolphe LEHAVANA a réussi à développer la technique de propagation végétative pour les espèces de *Dalbergia* par marcottage aérien en 2017. L'avantage de cette technique est qu'on peut produire un grand nombre de plants sains, robustes, vigoureux avec une croissance rapide, pendant une durée relativement courte de trois à six mois. Mr. Edmond a été alors embauché par MBG et est chargé de la formation d'une équipe locale, composée de femmes et d'hommes, pour assurer la production de plants de *Dalbergia*.

Après des formations pratiques, l'équipe MBG a constaté le talent de Madame Nirina vu la qualité de son travail qui est exceptionnelle et sa rapidité dans la manipulation des plants. Ce constat rappelle le cas de la pollinisation de la vanille, activité souvent attribuée aux femmes car elles manipulent soigneusement les fleurs. En 2019, l'équipe a produit 2 328 jeunes plants de *Dalbergia* en utilisant le marcottage aérien. Au site de plantation, le taux de survie des plantules peut atteindre jusqu'à 100% si les conditions requises de plantation² sont respectées. Cette technique a été l'objet d'échange avec les autres partenaires des sites Flore dont Madagascar Fauna and Flora Group (MFG) dans la RNI Betampona, qui commence à produire des plants.

Renforcement de la Conservation de Héron crabier blanc dans l'un de leurs sites de migration, Madagascar (Volet Faune)

Les efforts déployés par les cinq Partenaires (Asity Madagascar, Durrell Wildlife Conservation Trust (DWCT), Madagascar National Parks (MNP) Ankarafantsika, The Peregrine Fund (TPF) et Parc Botanique et Zoologique de Tsimbazaza (PBZT), œuvrant dans la

mise en œuvre des actions de conservation de Héron crabier blanc (*Ardeola idae*) ont abouti à de nouvelles informations pertinentes sur la biologie, l'écologie, la distribution et la taille de la population. Ces données contribuent amplement à la réduction des menaces et ainsi utiles pour actualiser les données disponibles auprès de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) pour la gestion de cette espèce menacée.

Les réutilisations des sites de nidification abandonnés par les Hérons crabier blanc justifient le succès des actions de conservation (exemples : enrichissement de l'habitat, sensibilisation, etc.) du Projet COKETES. Dans l'AP Ambondrobe gérée par le DWCT, les parties prenantes en particulier les femmes ont été très actives dans l'enrichissement du site de nidification d'Ankapoaky abandonné depuis 2004 suite aux feux de brousse. La restauration initiée en 2018 a été une réussite à 90% vu que ce site de nidification a été utilisé de nouveau par les couples reproducteurs durant la saison de migration 2019. Par ailleurs, les Hérons crabier blanc ont de nouveau niché au Lac de Matsaborimena de l'AP Bemanevika géré par TPF. Les autres espèces d'oiseaux d'eau (*Ardea humbloti, Threskiornis bernieri, Anas bernieri* etc) profitent également de la conservation à travers des actions du Projet. Suite aux efforts de sensibilisation des communautés dans l'AP Bemanevika, les hérons ont pu recoloniser les héronnières abandonnées à cause des différentes perturbations d'origine anthropique (collecte des œufs et oisillons, collecte des feuilles de plante aquatique).



Site de nidification d'Ankapoaky 2019



Restauration de site, 2018



Production rizicole, 2019



Octroi de matériels agricoles par Asity Madagascar, 2019

Améliorations des sources de revenus des communautés impliquées dans les actions de conservation des espèces cibles (Volets Faune et Flore)

Les appuis financiers octroyés par le FEM/ONU-Environnement sont fondamentaux dans les résultats probants de l'amélioration des sources de revenus des communautés engagées dans les actions de conservation des espèces cibles. Dans le cas de l'AP Complexe Mahavavy Kinkony, les formations fournies par les Spécialistes du Système de Riziculture Amélioré (SRA) combinées aux octrois des équipements agricoles indispensables (charrue, herse etc...) ont contribué à l'augmentation de rendements de production rizicole de 2019. Avec la mise en œuvre de cette technique, la production moyenne est de 3.67 tonnes à l'hectare (avec un rendement maximal de 8.65 tonnes à l'hectare) contre 2 tonnes à l'hectare dans le système traditionnel de riziculture.



Formation locale en fabrication de KAMADO, 2018



Production de KAMADO, 2019

Le « modèle LIFE » qui signifie « modèle de VIE », est un dérivé de l'approche PRODAIRE¹ pour proposer un modèle de conservation et de développement rural à travers la promotion d'activités visant à restaurer l'environnement et à générer des revenus aux communautés locales aboutissant à un changement de comportement des communautés « esprit à moindre coût », « exploite les matériaux de base localement sans aide extérieure et que tout le monde peut faire et utiliser soi-même » pour la pérennisation des activités après projet. La vulgarisation de foyers améliorés (SOASOA et KAMADO) aux alentours de l'AP Tampolo à travers le modèle LIFE, initiée par ESSA a permis de réduire l'usage de bois et en 2019, grâce au développement de la filière, a permis de produire 353 unités et de vendre 89 unités (10 000 Ariary l'unité - 2,85 USD générant 890 000 Ariary - 254,28 USD) aux bénéficiaires des communautés les ayant produits. Il est noté les participations actives des femmes à hauteur de 57 % des bénéficiaires.

¹Projet de Développement de l'Approche Intégrée pour promouvoir la Restauration Environnementale à Madagascar, par la JICA : Agence Japonaise de Coopération Internationale

²Pour les restaurations écologiques, MBG a déjà produit un support de formation et a dispensé la formation aux acteurs en 2018.

Ambatobe
Tel: 034 39 818 05
Email : silonagf@moov.mg

Pensons à nos petits-enfants

« PAGE 2 sonne à nos portes »

La dégradation progressive des ressources naturelles, les pertes importantes de la biodiversité de Madagascar qui est unique au monde et les répercussions du changement climatique ne cessent d'augmenter et mettent en péril l'avenir durable du pays. Le nouveau programme environnemental « Programme de protection et exploitation durable des ressources naturelles » (PAGE 2), mis en œuvre par la GIZ, accompagne Madagascar pour une durée de 3 ans dans l'utilisation durable des ressources naturelles, notamment dans la périphérie des aires protégées des régions DIANA et Boeny. Le programme est une initiative en partenariat avec le ministère malagasy en charge de l'Environnement et du Développement Durable, et cofinancée par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et l'Union Européenne.



Durant le programme précédent, de janvier 2015 à juin 2020, différents outils ont été élaborés pour soutenir et améliorer le cadre politique et juridique du pays en vue d'une bonne gouvernance environnementale.

Actuellement, PAGE 2 soutient la mise en pratique de ces outils dans les régions pour continuer à améliorer les situations régionales.

C'est ainsi que, le programme, au cœur de ses actions, prévoit le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des acteurs tout le long des chaînes de valeur comme le moringa, la noix de cajou, baie rose, miel, bois COS et bois énergie par la gestion des plantations forestières, l'accès à des semences améliorées, la transformation du produit, la commercialisation et la certification ainsi que l'accès à de nouveaux marchés. Un soutien sera également apporté pour l'amélioration du cadre administratif et technique de la gestion durable des ressources naturelles qui consiste à améliorer la mise en œuvre des orientations juridiques, politiques et stratégiques.

A cela s'ajoute l'accompagnement, des services spécialisés de l'État pour la gestion des ressources naturelles et des chaînes de valeur sélectionnées, notamment du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable-MEDD. Le point de départ est la présence effective et permanente améliorée des services spécialisés au niveau des communes et des exploitations agricoles et agroforestières. Ces derniers se voient ainsi renforcés

UTILISONS NOS RESSOURCES NATURELLES DE FAÇON DURABLE !

dans leur rôle de consultants, prestataires de services et organes de contrôle pour la gestion durable des ressources naturelles. A cet effet, les structures techniques agricoles et forestières dans les zones d'intervention sont qualifiées pour exercer leurs fonctions.

Par ailleurs, à titre d'exemple, le programme soutient dans la région DIANA les acteurs de la chaîne de valeur anacarde. Des formations techniques ont été réalisées afin d'améliorer la qualité de leur produit, démontrant comment faire durant la collecte ainsi qu'après la collecte de l'anacarde pour avoir un bon prix.

A travers ses différentes interventions, le programme contribue à la réalisation de l'ODD 15 (préservé et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité) et touche également d'autres ODD comme l'ODD 1 ; 4 ; 5 ; 8 ; 12 ; 13 ; 14 ; 16 et 17. En outre, le programme contribue aussi aux axes stratégiques prioritaires du MEDD, notamment l'axe 1 « Reforestation, Restauration, Conservation » mais également les axes 2 « Économie verte », axe 3 « Changement Climatiques, Transition énergétique », axe 4 l'« Information, Éducation, Communication » et axe 6 « Gouvernance Environnementale ».

Un développement durable nécessite l'engagement de tout un chacun que, seuls, les services de l'État ne pourront assurer. D'où rallier les efforts de tous, incluant les entreprises du secteur privé, serait indispensable pour forger un partenariat plus fructueux. Ensemble, nous pourrions améliorer les conditions de vies des communautés locales et réduire les impacts négatifs des pressions sur les ressources naturelles. Ensemble nous pourrions nous tenir main dans la main pour préserver l'environnement et gérer durablement les ressources naturelles pour le futur de nos petits enfants.



Programme de protection et utilisation durable des ressources naturelles (PAGE 2)
 Enceinte SOANALA – MEDD Ambatobe
 BP 869, Antananarivo 101 – Madagascar
 Téléphone : +261 32 07 404 95 / +261 34 22 404 95
 page-giz@giz.de
<https://web.facebook.com/PAGE-GIZ-112640940431199/>

LE SAVIEZ-VOUS QUE... ?

L'ANARCADE OU LA NOIX DE CAJOU

Le saviez-vous que ...

Durant l'inventaire de plants d'anacardier dans la commune de Marivorahona (District d'Ambilobe, région DIANA) 1815 individus (anacardiens) ont été identifiés sur près de 191 hectares ?

L'inventaire a été effectué sur les images drones prises à 60 mètres d'altitude. 27 survols ont été évalués dont chacune a une couverture moyenne de 7 hectares.



Le saviez-vous que ...

Les anacardiens dans les systèmes agroforestiers sont relativement grands ?

La majorité de la population peut avoir une hauteur qui varie entre 7,28 et 7,75 mètres, avec un diamètre qui évolue entre 15,81 et 16,89 centimètres. Les arbres appartenant à cette typologie d'usage des terres sont souvent des vieilles plantations (30-50 ans) et le fait qu'ils appartiennent à ce mode d'usage des terres leur permet d'être suivi et entretenu constamment.



Etudes disponibles auprès du programme PAGE2 dans le cadre de AFAFI Nord - AF Ambilobe, réalisées en Mai-Juin 2020. Initiative cofinancée par l'Union Européenne et le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).



Le saviez-vous que ...

Le reboisement individuel d'anacardiens dans la commune de Tanambao Marivorahona a été promu par le programme PAGE / AFAFI Nord – AF, avec l'appui de Sahanala pour les pépinières les graines ?

Une zone de reboisement d'anacardiens est localisée dans le fokontany de Betsimiranjana qui couvre plusieurs hectares.



Le saviez-vous que ...

Dans la population d'anacardier associée à des plantations d'eucalyptus, la valeur moyenne de la superficie du houppier d'anacardier est relativement faible ?

Elle est égale à 28,8 m². Cette faible valeur peut s'expliquer par le fait que les houppiers n'arrivent pas à se développer normalement à cause de la concurrence entre les anacardiens et les eucalyptus. Par contre, dans les systèmes agroforestiers, la superficie moyenne du houppier est relativement égale à 57,01 m².



Le second souffle des bouteilles en plastique

CAR IL N'Y A PAS DE PETIT DÉCHET,
CHAQUE GESTE COMPTE.
ENSEMBLE, GARDONS NOTRE PAYS PROPRE.



La STAR a beaucoup fait parler d'elle à travers son projet Kopakelatra. Bilan sur une année plus que positive.

Avec son parc de bacs à collectes répartis dans la capitale, Kopakelatra a franchi le seuil des 3 tonnes de déchets plastiques collectés. Le traitement du plastique récolté permet aux bouteilles en plastique de trouver un second souffle, tout en leur évitant de polluer les espaces publics.

Kopakelatra a également organisé un appel à projets soumis au voting du public. A l'issue de ce concours, un projet à vocation éco-social a pu bénéficier d'un financement à hauteur de vingt millions d'Ariary pour sa concrétisation.

Le projet Kopakelatra a également initié de nombreuses actions à vocation écologique. Des actions de sensibilisations ont été menées dans les établissements scolaires ; des ateliers de recyclage ont été financés et des actions pour le World Clean Up day ont permis au public de se familiariser avec le projet.

CHIFFRES CLÉS

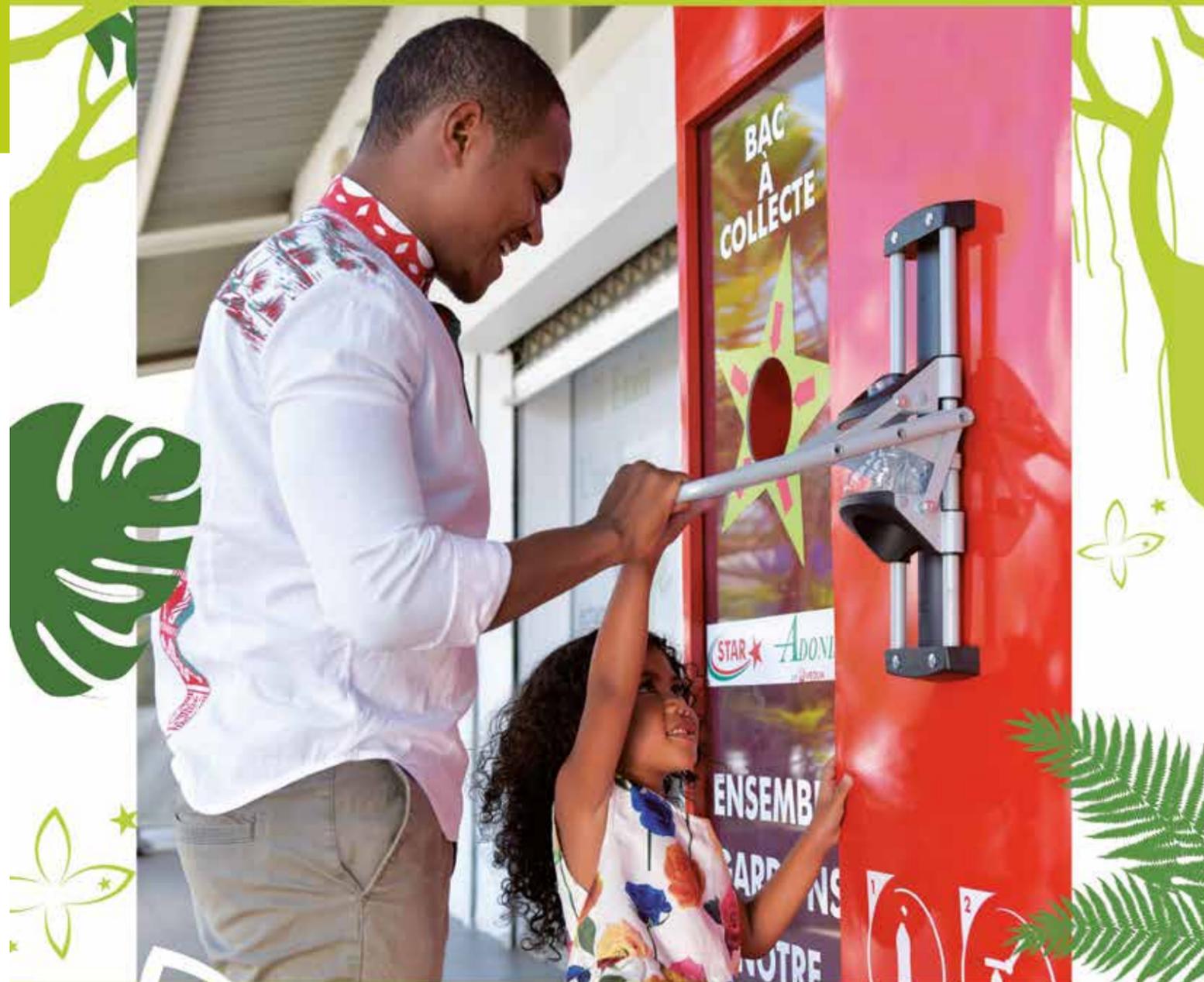
2019

LANCEMENT DE
KOPAKELATRA

29 POINTS DE
COLLECTES INSTALLÉS
DANS LA CAPITALE

3 000 KILOS
DE DÉCHETS PLASTIQUES
COLLECTÉS

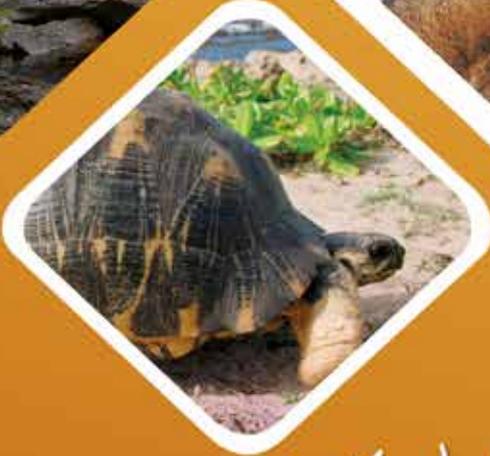
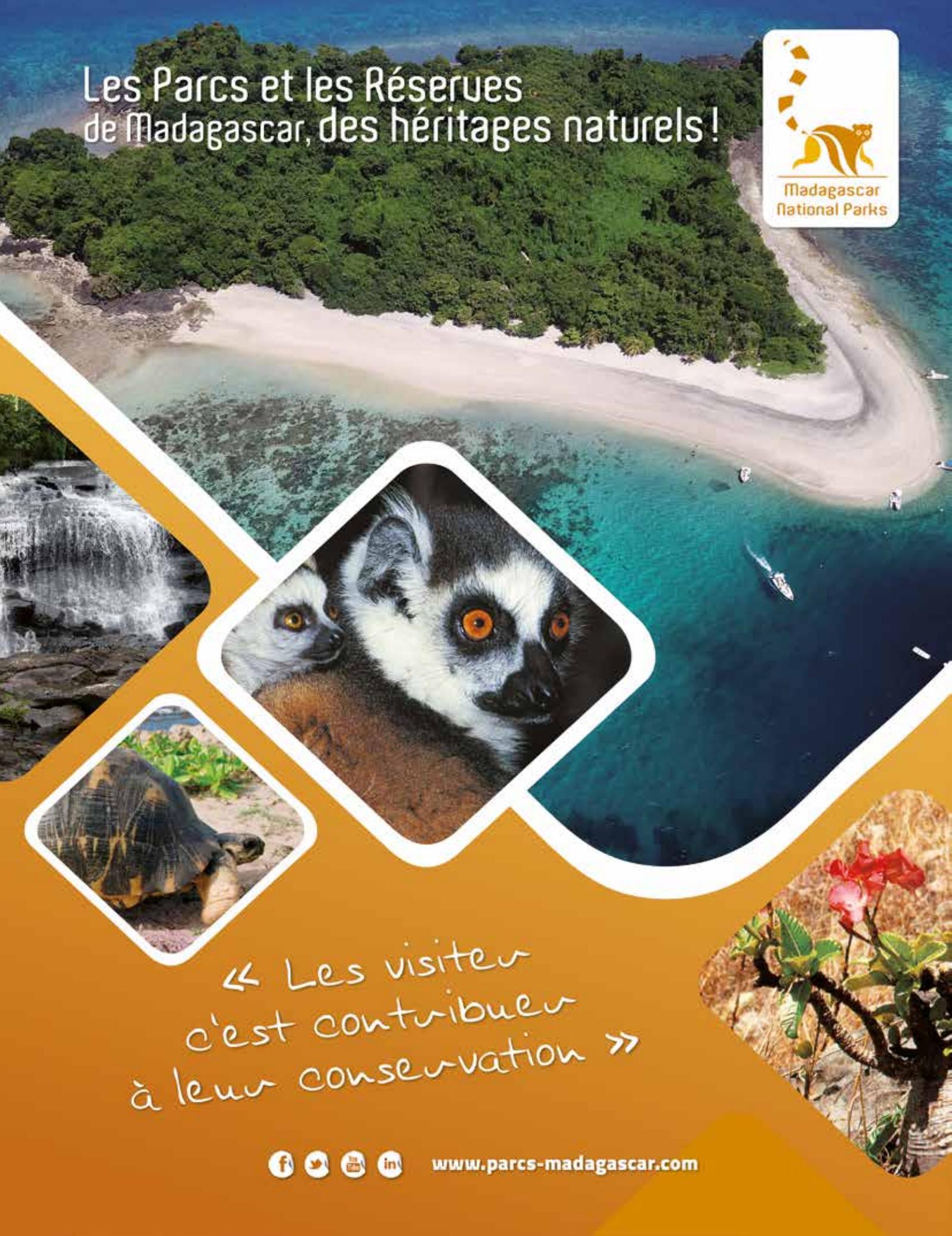
20 000 000 ARIARY
DE FINANCEMENT POUR LE
PROJET PRÉFÉRÉ DES
MALGACHES



Un projet de



Les Parcs et les Réserves de Madagascar, des héritages naturels !



« Les visiteurs
c'est contribuer
à leur conservation »



www.parcs-madagascar.com